la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par Pierre MONATTE en 1925

NUMERO 496 — NOUVELLE SERIE N° 195 JUILLET-AOUT 1964 — PRIX : 2 F

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois .... 11 F

Un an .... 20 F

EXTERIEUR

Six mois .... 13 F

Un an .... 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la rédaction et l'Administration à la « *Révolution prolétarienne* »

21, rue Jean-Robert, Paris (18e)

Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h à 19 h

Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèque postaux *Révolution prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 496 - Juillet-Août 1964

ENTRE NOUS...

L'audacieuse création des Editions Syndicalistes et l'installation dans notre nouveau local devaient dans notre esprit provoquer le « coup de remontoir » de nos fidèles amis.

Il semblait que, malgré les sacrifices financiers imposés par ces initiatives, la vie de la R.P. ne serait pas oubliée. Il n'en a pas été ainsi. L'insuffisance des rentrées de juin et de juillet nous oblige à pousser un cri d'alarme, persuadés, que, comme toujours, nous serons entendus.

La prospection de nouveaux abonnés doit être intensifiée, et ceux qui nous ont toujours soutenus dans les temps difficiles consentiront encore à faire un effort pour nous tirer d'embarras et éviter l'aggravation du déficit qui mettrait notre existence en danger.

Nous ne rusons pas. Nous n'exagérons pas. Nous parlons à nos amis, aux anciens et aux nouveaux avec notre franchise habituelle.

La « R.P. » est en danger !

Qu'elle ne réponde pas exactement aux ambitions des uns, qu'elle ne soit pas toujours conforme aux idées des autres... nous en convenons. Et sans ouvrir le débat, nous nous contentons de répéter, qu'elle possède une vertu essentielle, celle d'exister.

Qu'elle disparaisse et rien ne pourra la remplacer — rien ne pourra satisfaire les ambitions des uns, rien ne restera pour l'expression libre des idées des autres.

Nous avons adressé le numéro de juin à tous les secrétaires des sections du S.N. des Instituteurs. Un seul a renvoyé le numéro sans déchirer la bande. Celui du Pas-de-Calais. Ostracisme qui surprendra sans doute tous les vieux militants syndicalistes et socialistes de ce département ouvrier, où l'on voulait nous connaître, sans nous approuver autrefois.

Mais tous les autres, s'ils sont demeurés fidèles à l'esprit du syndicalisme universitaire, n'oublieront pas que pendant longtemps, les enseignants syndicalistes furent les meilleurs diffuseurs et collaborateurs de la « Vie Ouvrière » d'avant 1922 — de la « R.P. » de 1925 à 1939.

Il y a exactement 30 ans, au congrès de Nice du S.N., il avait suffi à Giauffret d'annoncer une réunion des Amis de la « R.P. » pour que la grande majorité des congressistes et des assistants se pressent dans l'arrière-salle d'un petit café. Ceux-ci avaient compris, non que la « R.P. » était leur organe, mais que sa présence était nécessaire pour ranimer les hautes valeurs du syndicalisme.

En trente ans, bien des événements se sont produits. Le S.N. s'affirme fidèle à son passé. La « R.P. » aussi. Et l'avenir sera éclairé par cette conjonction de nos efforts. Aux syndicalistes de l'Enseignement, à ceux qui vivent le plus près du peuple de redevenir les premiers soutiens, les diffuseurs et les collaborateurs d'une revue qui veut recréer une opinion ouvrière, et associer le syndicalisme libérateur à l'école libératrice.

LE CONFLIT DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

L'attention de l'opinion publique, française et étrangère, a été attirée sur les perturbations dans le trafic aérien qui viennent d'affecter le territoire français. Perturbations sporadiques depuis quelques années qui ont connu, cette fois, une particulière ampleur.

Ces neuf jours de grève ont retenti particulièrement au sein de la Fonction publique, non seulement par les menaces que tous les fonctionnaires ont aperçues dans les initiatives gouvernementales, mais aussi par leur gravité exceptionnelle du fait du refus des réquisitions qui expose les grévistes à des condamnations pénales.

Nous ne développerons pas ici les raisons de ces grèves. Exposons pour les résumer succinctement que l'aéronautique connaît une évolution extraordinaire ainsi que les techniques qui la servent. L'apparition des avions à réaction, à elle seule génératrice d'une plus grande complexité, amène, par la persistance des avions classiques, un mélange d'appareils aux vitesses si différentes que leur contrôle en est plus ardu. La participation aux responsabilités du vol échoit chaque jour davantage aux contrôleurs du sol, sans cesse plus intéressés aux évolutions des aéronefs dans un ciel surchargé et particulièrement dans les phases critiques des atterrissages, surtout par visibilité médiocre, et des décollages. Parallèlement, la technicité de l'infrastructure s'est accentuée par la généralisation des radars et des divers aides à la Navigation aérienne, contraignant le technicien de la sécurité aérienne à une incessante formation et à des stages constants à l'école nationale de l'aviation civile.

Face à cette révolution aéronautique, la situation des fonctionnaires qui en assurent le contrôle et la sécurité stagnait. Fonctionnaires de catégorie B, ils sont assimilés aux instituteurs dont on sait les problèmes de rémunérations ! Alors que depuis dix ans, le trafic aérien s'est multiplié par huit, les effectifs du secrétariat général à l'aviation civile n'ont pas augmenté.

Cette brève constatation se passe de commentaires pour faire admettre un malaise qui s'est exprimé par de multiples grèves s'amplifiant jusqu'à ce jour.

Le gouvernement, conscient de cette crise, promettait officiellement, le 7 août 1963, des mesures précises décidées sous l'arbitrage du premier ministre, dont on n'avait pas encore aperçu en juin 1964 un commencement d'exécution.

Ce furent les motifs des grèves de mars et avril 1964.

En juin 1964, le ministre des Travaux publics et des Transports imagine une solution qui affecte deux formes essentielles, toutes deux inacceptables. D'une part elle divise des personnels, jusque-là unis par un esprit commun aéronautique et solidaires d'une collaboration à la même œuvre, en instituant plusieurs corps séparés aux déroulements de carrière disparates. D'autre part elle pallie aux effets sans guérir les causes du mal en supprimant purement et simplement les libertés syndicales dont le droit de grève.

Cette solution se présente sous l'aspect d'un projet de loi qu'une majorité inconditionnelle à l'Assemblée Nationale a voté et qui ouvre droit au statut spécial du type police.

Ces grèves, aussi multiples que vaines, dont j'ai expliqué les raisons, ont souvent reçu curieusement des encouragements gouvernementaux. On vit par exemple à deux reprises, fin 1963 et début 1964, des provocations de la part des pouvoirs publics que j'eus personnellement l'occasion de dénoncer lors de conférences de presse. J'y indiquais la constitution d'un dossier gouvernemental tendant à présenter les techniciens de la Navigation aérienne comme d'impénitents surexcités dont il fallait mater les insurrections chroniques, afin de préparer des mesures se traduisant par un statut spécial ou par la militarisation à laquelle l'état-major poussait depuis longtemps.

On peut regretter que la division syndicale n'ait pas permis à notre syndicat d'imposer son point de vue et d'empêcher nos camarades de tomber dans le panneau.

Car c'est bien à une réédition de cette manœuvre que l'on a assisté fin juin 1964. Alors que les techniciens de la Navigation aérienne suivaient avec anxiété, dans un climat tendu, les navettes entre l'Assemblée Nationale et le Sénat du projet de loi qui allait leur retirer le droit syndical, et tandis qu'aucune grève n'était prévue, brutalement le ministre traduisait devant le Conseil de discipline un premier contrôleur du centre de contrôle régional Nord pour un motif futile et fort contestable. Ce premier contrôleur était de surcroît le délégué cégétiste d'un service dont on n'ignorait point la combativité et l'esprit d'équipe très soudé.

Certains ont vu dans cette initiative malheureuse, alors que la loi allait être votée et que rien ne bougeait, une erreur politique qui allait mettre stupidement le feu aux poudres.

Dès l'annonce de ce qui pouvait encore être considéré comme une sottise administrative, notre confédération, nos fédérations et notre propre syndicat intervenaient auprès du Premier ministre et du ministre des Travaux publics et des Transports pour que soit reportée la décision. Je signalais moi-même au ministre que l'affaire était grave, que la grève serait effective et que les réquisitions seraient repoussées. Aggravation inutile si on veut bien considérer que la loi avait toute chance d'être votée par une Assemblée nationale très docile en sa majorité aux décisions gouvernementales. Massacre sans espoir de camarades courageux !

Rien n'y fit. Le pouvoir fut inébranlable, les personnels également, et les grèves eurent lieu avec refus de réquisitions. Dans une ampleur magnifique, des services de province s'ajoutaient chaque jour à ceux en grève. En dépit de l'annonce des suspensions des grévistes pour comparution en justice, partout de nouveaux collègues réquisitionnés passaient outre à leur tour.

L'épreuve de force d'une poignée de fonctionnaires, qui n'avaient par les armes du nombre des mineurs, qui étaient requis individuellement par la gendarmerie, était engagée. Le ministre des Travaux publics et des Transports, insouciant de la sécurité des usagers aériens, maintenait les vols avec une infrastructure militaire qui démontrait vite son incapacité. En dépit des communiqués optimistes, les compagnies étrangères désertaient l'espace aérien français et les pilotes de lignes se refusaient à continuer de voler dans des conditions où chaque jour on frisait la catastrophe aérienne.

Quoique sa loi supprimant le droit de grève ait été votée entre temps, le gouvernement pre-

nait, le 2 juillet, une nouvelle décision : il plaçait sous l'autorité militaire les services défaillants et exposait les personnels civils à l'ordonnance de janvier 1959 autorisant la mobilisation des grévistes.

Face à ce coup de force, les syndicats donnaient l'ordre de reprise du travail afin de soustraire les camarades à la mobilisation et pour préserver le caractère civil de nos services.

Certes, la grève est un échec. Le petit nombre de fonctionnaires en cause les rendait plus vulnérables et la période de pré-vacances n'était guère favorable à une extension du conflit dans d'autres secteurs. C'est pourquoi, quant à nous, nous avons voulu l'éviter, car la lutte salariale ne doit jamais être une aventure où l'on entraîne des camarades au sacrifice. Mais c'est aussi une victoire morale. Pendant neuf jours 300 fonctionnaires (1) ont tenu le pouvoir gaulliste en échec. Pendant neuf jours ils ont donné un exemple de lutte et cette lutte, même si elle est une guerre perdue, restera pour l'ensemble des travailleurs un précédent. Lorsque le pouvoir voudra étendre à d'autres secteurs ses mesures anti-sociales, et toucher aux libertés syndicales, la bataille d'honneur livrée par nos faibles forces sera un motif de courage. Les « aiguilleurs du ciel » comme les appellent les journalistes, ont bien mérité du salariat français.

Roger AMIEL

Secrétaire général du Syndicat Force Ouvrière des Techniciens de la Navigation aérienne.

(1) Le corps au total porte sur 2.000, répartis sur la France, l'Afrique noire et du Nord et tous les D.O.M. et ex-T.O.M. : ils se partagent en contrôleurs proprement dits et en électroniciens.

Tardif réveil contre l'iniquité fiscale

Allons-nous passer une fois de plus, aux yeux de certains, pour des mauvais coucheurs si nous disons que poser le problème de l'impôt au moment de vacances, c'est-à-dire au moment où les interlocuteurs valables, Parlement et pouvoirs publics, sont en sommeil, c'est tout simplement donner un coup d'épée dans l'eau ?

C'est pourtant ce que vient de faire la Fédération des finances de la C.G.T. qui, ayant publié dans *Le Peuple* du 1er juin une étude sur « La charge fiscale de la France », l'a commentée dans une conférence de presse, donnée le 24 juin, en y soulignant le caractère abusif de la ponction fiscale pressurant toujours plus les salariés.

Notons en passant que le groupe communiste vient de déposer à son tour une proposition de loi en vue d' « une réforme démocratique de la fiscalité ». Coïncidence qui ne saurait être fortuite.

Sans doute, les salariés qui viennent de recevoir la note à payer au percepteur, trouveront-ils ce réveil un peu tardif et quelque peu dérisoire...

Ici, alors que nous avons si souvent réclamé les lumières des responsables syndicaux des finances quand nous dénoncions ces mêmes iniquités, nous serions mal venus de faire la fine bouche quand ceux-ci, bien placés pour en connaître, accrochent enfin le grelot. Un grelot dont les résonances pourraient être salutaires si, au lieu d'une manifestation isolée, on devait aboutir à un accord entre les différentes centrales pour une action commune...

Enregistrons en attendant que cette étude confirme en gros l'exposé qui a été fait sur le sujet dans la « R.P. » de janvier dernier — au moment où la question pouvait être utilement débattue — et nous apporte en outre d'intéressantes précisions. A savoir :

I. — Que plus des deux tiers des recettes fiscales (69 %) proviennent des impôts indirects — taxes sur les produits de consommation — qui pèsent essentiellement sur les travailleurs « consommateurs intégraux dont la totalité des ressources est convertie en biens de consommation ».

II. — Que le blocage de l'abattement à la base, qui dure depuis plus de dix ans, a fait entrer dans le circuit de l'impôt par suite des rajustements successifs de salaires — cependant toujours en retard sur les prix — nombre de bas-salariés « smigards » et petits retraités et fait passer les autres dans les tranches de progressivité — également bloqués. Si bien que, par l'action combinée de la dépréciation monétaire et de ce blocage, les avantages obtenus deviennent fictifs puisque absorbés en grande partie par le fisc et que le nombre des salariés assujettis à la surtaxe progressive a plus que doublé, ce qui a permis d'élever le rendement de celle-ci à plus de 700 % alors que dans le même temps le revenu national ne progressait que de 150 %.

Et pour cause : il faut bien que l'Etat se rattrape sur les uns des multiples dégrèvements et exonérations qu'il consent à d'autres mieux placés pour défendre les situations acquises.

Ainsi, il nous est indiqué :

III. — Que la charge fiscale des revenus agricoles est, à revenu constant, inférieure à ce qu'elle était en 1952. L'une des raisons essentielles étant, nous dit-on « la faiblesse des évaluations ».

IV. — Qu'en ce qui concerne les impôts payés par les sociétés — qui ne représentent en moyenne que 1,50 % de leur chiffre d'affaires — si leur taux d'imposition est passé de 36 % en 1953 à 50 % en 1958, leur rendement est largement amputé par « une suite d'allégements ayant entraîné d'importantes moins-values ». Nous apprenons en outre que 30 % des sociétés à responsabilité limitée et 28,5 % des sociétés anonymes sont déficitaires. Et l'on ajoute : « Il va de soi que dans leur grande majorité, ces déficits n'ont pas d'existence réelle. Ils sont le résultat de fraudes pratiquées sur une trop grande échelle (minorations de recettes, salaires et frais excessifs des dirigeants) soit de l'utilisation généreuse des possibilités légales offertes en matière d'amortissement et constitution de provisions dans le cas de sociétés importantes. »

Il faut ajouter que par le jeu des amortissements dégressifs, qui ne sont pas autre chose qu'un camouflage de profits, et le fait que les sociétés sont admises à déclarer comme salariés leur président-directeur général, leurs administrateurs et autres hauts dirigeants, certaines entreprises ne paient qu'un impôt insignifiant et d'autres — et non des moindres — échappent totalement à l'impôt.

Bref, devant la duperie de l'impôt progressif, initialement destiné à détruire les inégalités et qui se traduit en réalité par une baisse de pouvoir d'achat des salariés « qui, outre les droits indirects inclus dans les prix, supportent la majeure partie de l'impôt sur les personnes physiques », la fédération C.G.T. des finances considère qu'il est nécessaire de réclamer :

— Qu'il soit mis un terme aux privilèges exor-

bitants dont bénéficient les sociétés, particulièrement les plus grosses ;

— Qu'en matière d'impôt sur le revenu soit restitué aux gains des dirigeants des sociétés, le caractère de profits et non de salaires ;

— Mais, à l'inverse, que soit portée pour les véritables salariés à 15 % au lieu de 10 %, la déduction pour frais professionnels, étant donnée l'augmentation considérable des frais de transport, de nourriture à l'extérieur, etc. ;

— Que le barème d'abattement et de progressivité soit révisé et qu'en conséquence la première tranche, aujourd'hui fixée à 2.400 F, soit portée à 4.500 F (1) et que les tranches, successives soient aménagées en conséquence ;

— Enfin, que soient réduits ou supprimés les impôts indirects frappant les produits et articles de large consommation.

Tout cela est bel et bon et peut sembler un objectif acceptable pour les spoliés de l'impôt qui, non contents d'être l'objet de la sollicitude du fisc, vont se voir gratifier au rendez-vous de septembre, après les majorations d'impôt et du loyer, de celles qui leur sont promises sur les transports, l'électricité, les tarifs postaux et, conséquence inéluctable, le reste suivra avec, bien entendu, la bénédiction des champions de la stabilisation qui n'en sont plus à une contradiction près pour prolonger la pénitence des exploités.

L'action revendicative devra donc, selon nous, conjuguer la lutte pour les rajustements de salaires avec celle de la justice fiscale.

(1) Chiffre plus que modeste, alors qu'il est reconnu que le coût de la vie a plus que doublé depuis 1953.

Mais en ce qui regarde ce dernier problème, s'il est utile de nous faire connaître la manière dont nous sommes frustrés et d'établir un cahier de revendications appropriées, il serait au moins aussi important d'indiquer les moyens de les faire aboutir.

Compter seulement pour cela sur un Parlement-croupion dont la majorité servile représente les intérets de la caste des profiteurs du régime serait entretenir de dangereuses illusions. Quant à l'opposition de gauche, elle n'a su, sous tous les gouvernements précédents, que faire la preuve de sa négligence et de son incapacité à l'égard de ce problème vital pour ceux dont ses représentants se proclament les ardents défenseurs.

Il apparait donc que c'est directement entre les organisations ouvrières, d'accord sur une plateforme commune, et les pouvoirs publics que le dialogue doit s'engager si l'on a la volonté d'obtenir des résultats positifs.

Nous avons déjà formulé ici certaines méthodes d'action qui nous semblaient devoir précipiter la solution. Mais il va de soi que c'est aux organisations syndicales respectives de se déterminer en conséquence.

C'est aussi, c'est surtout aux intéressés de prendre date en veillant à ce que l'initiative de la Fédération des finances de la C.G.T. ne soit pas reléguée aux oubliettes, mais soit au contraire, reprise par les autres organisations syndicales en vue d'aboutir efficacement.

Puissent-ils être assez vigilants pour le leur rappeler en temps utile.

N. FAUCIER

Le problème des relations internationales chez les travailleurs du Livre

A la suite de l'article de notre camarade Albert Sadik, consacré au congrès de la Fédération Française des Travailleurs du Livre C.G.T., André Bergeron, secrétaire général de la Fédération Force Ouvrière et fondateur de la Fédération F.O. du Livre, nous adresse la lettre suivante que nous publions bien volontiers :

Chers Camarades,

J'ai pris connaissance dans la « R.P. » de juin du compte rendu du XXIIe congrès de la Fédération du Livre C.G.T. signé par Albert Sadik.

Celui-ci affirme que, contrairement à ce que Magnier et moi-même avons indiqué, la demande de réaffiliation à la F.G.I. n'affecte ni la C.I.S.L., ni la F.S.M.

La F.GI, dit-il, est une internationale technique qui se place en dehors des deux internationales syndicales précitées.

Albert Sadik se trompe.

Les relations entre la Confédération Internationale des Syndicats Libres et les secrétariats professionnels internationaux (dont la F.G.I.) sont basées sur un accord établi entre eux et confirmé par le second congrès mondial de la C.I.S.L. à Milan en 1952.

La résolution votée à ce sujet indique :

La C.I.S.L. et les secrétariats professionnels internationaux reconnaissent qu'ils constituent en fait le même mouvement syndical international. Cela implique l'adoption par les secrétariats professionnels internationaux de la politique générale menée par la C.I.S.L. »

Omer Becu, secrétaire général de la C.I.S.L. a récemment indiqué dans une lettre envoyée au secrétariat de la F.G.I. :

« Il n'est sans doute pas nécessaire d'ajouter que l'acceptation d'une organisation qui fait partie d'une centrale nationale affiliée à la F.S.M. serait contraire à la politique de la C.I.S.L. et constituerait même une violation de nos principes essentiels. »

Il est de fait qu'actuellement aucune organisation dépendant de la F.S.M. par le truchement d'une centrale nationale n'adhère à un secrétariat professionnel international de la C.I.S.L.

La résolution votée à Strasbourg traitant de la demande d'affiliation de la Fédération du Livre C.G.T. à la Fédération Graphique Internationale, affirme sa volonté de poursuivre son activité internationale dans le cadre de son appartenance à la C.G.T. et à la F.S.M. Elle entend notamment continuer à participer aux travaux de Comité Consultatif international graphique relevant de la F.S.M. en envoyant notamment une délégation à la réunion qui vient de se tenir à Budapest.

Albert Sadik comprendra qu'il est difficile d'admettre qu'une organisation syndicale relève à la fois de la C.I.S.L. et de la F.S.M. communiste.

Que la Fédération du Livre ne se sente pas à l'aise là où elle est, qu'elle soit isolée en Europe, tout cela est certain, mais, ceux qui en 1948 ont tout mis en œuvre pour la maintenir à la C.G.T. portent l'entière responsabilité de cette situation.

Je ne veux bien sûr pas polémiquer avec Sadik en ce qui concerne les effectifs de la Fédération du Livre F.O. Il ne les connaît pas. Ses affirmations sont purement gratuites.

Il est certain que nous sommes minoritaires. Mais faut-il nécessairement représenter le plus grand nombre pour avoir raison ? J'ai souvent parlé avec Monatte de tout cela. Il a critiqué nos méthodes, mais n'a jamais contesté le bien-fondé de nos positions fondamentales qui étaient les siennes et qui sont rappelées à la première page du numéro de juin de la « R.P. ».

Je vous demande de publier ma lettre dans le prochain numéro de la revue. Je sais que vous le ferez.

Bien cordialement,

André BERGERON
(Vieil abonné de la R.P.).

^

La lettre de Bergeron mérite discussion. Elle intéresse au plus haut point les travailleurs du Livre français et étrangers et singulièrement ceux des pays du Marché commun, car de la solution du problème qu'elle traite dépend la cohésion et, par là, l'efficacité de l'action de la Fédération Graphique Internationale qui, privée depuis longtemps de la coopération de la majorité des travailleurs organisés du Livre français et italien, voit ses efforts voués à l'insuccès.

A Sadik qui s'était félicité de la décision du congrès de Strasbourg de demander la réintégration de la F.F.T.L. à la F.G.I., Bergeron opppose une résolution de la Confédération Internationale des Syndicats Libres et une lettre du secrétaire général de celle-ci.

Mais ce n'est pas à la C.I.S.L. que la Fédération du Livre se propose d'adhérer, mais à la F.G.I. et celle-ci a tenu, dès sa constitution à préserver son indépendance, ce qui signifie que c'est à elle d'abord à se prononcer sur cette demande de réadmission. Et si nous sommes bien informés, il semble qu'elle soit disposée à accueillir avec faveur ce retour en son sein de la vieille fédération française, dont elle avait d'ailleurs enregistré le départ avec regret il y a douze ans en exprimant l'espoir « que la F.F.T.L. sera bientôt en état de reprendre sa place dans la F.G.I. et de collaborer à nouveau dans le cadre de la communauté des organisations graphiques qui sont fondées sur les principes de la démocratie et de la liberté. »

Je sais que cet espoir formulé par le congrès de la F.G.I. à son congrès de Bournemouth en juin 1952, n'avait pas l'agrément de Bergeron, mais force est de constater qu'il fut seul de son avis, tandis que le texte cité ci-dessus était adopté par 98 voix. Et fidèle à ce désir de regrouper la majorité des travailleurs du Livre, la commission exécutive de la F.G.I. réunie récemment à Hambourg s'est prononcée en faveur de la réaffiliation de la F.F.T.L. par dix voix contre une, celle de Bergeron.

Dans ces conditions, nous ne croyons pas que le secrétaire général de Force Ouvrière parviendra à empêcher la réintégration de la F.F.T.L. à la F.G.I.. Tout au plus, Bergeron peut-il espérer créer des difficultés à la F.G.I. en tentant de lui opposer les consignes ou décisions de la C.I.S.L. Et si celle-ci le suivait, elle risquerait de violer la nécessaire autonomie d'un de ses secrétariats professionnels internationaux et de reprendre à son compte la politique de subordination de ces secrétariats que les représentants des arts graphiques avaient unanimement repoussée quand la F.S.M. avait antérieurement essayé de la leur imposer.

Mais je ne suis pas certain que la C.I.S.L. suivra Bergeron dans son désir de s'opposer à l'ensemble des organisations adhérentes à la F.G.I. La Confédération Internationale des Syndicats Libres peut, comme au moment de sa constitution, tolérer que la F.F.T.L. réintègre un de ses secrétariats professionnels même si celle-ci demeure affiliée à la C.G.T. et attachée à la F.S.M.. D'autant plus qu'il n'est pas contestable que cette Fédération demeure libre au sein de la C.G.T. et que si des communistes ou communisants y ont une influence, les syndicalistes libres peuvent encore s'y exprimer.

Certes, nous sommes nombreux ici à regretter que la F.F.T.L., influencée par son secrétaire général d'alors, ait choisi à la scission de demeurer à la C.G.T., mais — comme dit l'autre — les choses étant ce qu'elles sont, nous pensons qu'il ne faut pas se figer en 1964 sur des positions adoptées il y a 12 ou 15 ans. Malgré tout le talent d'André Bergeron — talent reconnu sur le plan interprofessionnel puisque Force Ouvrière en a fait son secrétaire général à 42 ans — il devrait bien constater que sa fédération du Livre avec ses 3.000 adhérents évalués par Sadik ou même les 5.000 enregistrés à la F.G.I. est restée extrêmement faible en face de la vieille Fédération, forte de plus de 65.000 adhérents. Nous ajouterons que si Bergeron n'est pas parvenu à détacher un fort contingent de syndiqués de la vieille Fédération, aucun autre militant n'aurait mieux réussi. Les ouvriers du Livre restent attachés à leur organisation, non pas seulement, comme on l'a dit, à cause des caisses de secours dont elle dispose, mais parce qu'elle représente une force dont le patronat est obligé de tenir compte.

Je sais que Bergeron se refuse à tout contact avec les communistes. Mais il n'y a pas que des communistes à la Fédération du Livre. Et le meilleur moyen de combattre l'influence de ceux-ci, surtout dans une organisation — presque la seule en France — qui groupe la grande majorité des travailleurs de l'imprimerie, ne doit pas se poser comme dans les syndicats qui ne réunissent qu'une petite minorité de militants et sont ignorés par la masse des travailleurs. Dans le Livre, pour toucher l'ensemble des salariés, il faut passer par la vieille fédération.

Aussi, j'aurais souhaité convaincre le camarade Bergeron de le plus s'opposer au retour dans la communauté internationale de la vieille Fédération du Livre. D'autant plus que celle-ci a eu la sagesse de ne pas se prévaloir de la supériorité du nombre pour prétendre à une représentation exclusive.

S'il y avait consenti, les rapports entre militants des deux fédérations françaises du Livre auraient pu évoluer dans un meilleur climat, et une solution favorable aux intérêts de tous les syndiqués aurait été trouvée au problème du placement et à l'usage du label. Ce qui vaudrait mieux et serait certainement plus efficace que l'appel au législateur contre une organisation syndicale. Appel qui, malgré le vote d'une loi, est demeuré sans effet.

André Bergeron, qui ne craint pas, malgré sa « promotion », de revendiquer le titre de vieil abonné de la R.P., devrait faire preuve de réalisme et s'élever au-dessus des partis-pris provisoires. Aussi, espérions-nous, qu'il renoncerait à s'opposer au retour des travailleurs du Livre français à leur organisation professionnelle internationale, ce qui est d'un intérêt évident. Malheureusement, l'article qu'il vient de publier dans « Force Ouvrière » ne nous permet pas de conserver cet espoir.

F. CHARBIT

A BAS LE PROFIT !

« Ce ne sont pas les biens extérieurs qu'un homme possède ou dont il est privé qui font son bonheur ou son malheur. Le froid, la faim, les maux de toutes sortes, la mort ellemême sont supportées avec bonne humeur si le cœur est satisfait. Ce qui est insupportable à tous les hommes, c'est le sentiment de l'injustice. » — CARLYLE

On ne peut certes pas reprocher aux défenseurs du capitalisme de changer trop souvent de disques. En fait, c'est toujours le même, accommodé seulement à la mode du jour.

C'est ainsi que, dans mon enfance, afin de montrer que le socialisme n'apporterait aucun avantage aux ouvriers, on racontait la prétendue anecdote que voici : Rothschild reçoit une délégation de travailleurs qui lui reproche sa fortune hors de proportion avec le salaire de ceux qu'il emploie ; alors le grand banquier fait un compte : « Voici le chiffre exact de mes revenus, dit-il, si je les partage entre tous ceux dont le travail me procure mes revenus, ça leur fera à peine un sou de plus par jour. Vous voyez, ça n'en vaut vraiment pas la peine ! Restons donc comme nous sommes ! »

C'est le même raisonnement, appuyé de statistiques pour faire moderne et savant, que vient de reprendre un certain M. Fourastié, si j'en crois l'article de Lamizet paru dans la dernière R.P. Si l'on égalisait tous les revenus, dit ce monsieur, le revenu de chaque personne occupée à un travail serait de 14.500 nouveaux francs par an, soit tout juste un peu plus que le salaire actuel de l'ouvrier professionnel de la région parisienne.

Or, qu'est-ce que c'est que ça, dit notre honorable économiste, qui, sans doute, gagne beaucoup plus ? Pour un revenu si dérisoire, ça ne vaut vraiment pas la peine de supprimer le profit des capitalistes ! Restons donc comme nous sommes ! Maintenons l'exploitation, des salariés, et, avec elle, toutes les inégalités de revenus !

Eh bien ! je doute, en premier lieu, que les millions de Français qui gagnent moins que 14.500 nouveaux francs par an soient de cet avis. Pour ceux qui n'ont que le S.M.I.G. — et ils sont nombreux — 14.500 francs par an, cela triplerait presque leurs salaires ; or, je pense que personne n'estime qu'avoir un salaire triplé est un avantage insignifiant ! (1)

Pourtant, l'essentiel n'est pas là !

L'essentiel, il faut le chercher dans une notion qui est évidemment tout à fait étrangère à l'esprit de notre économiste : celle de *justice sociale*.

Le socialisme n'est pas l'« abondancisme ». Son but n'est pas de réaliser l'abondance (c'est là une affaire de technique), mais d'instituer la justice sociale.

Pour le petit bourgeois soucieux seulement d'acquérir les petits avantages matériels qui constituent tout son horizon, la justice sociale n'est évidemment qu'une chimère, mais elle est de ces chimères qui sont le sel de la vie et les moteurs du progrès. C'est pour la justice sociale que sont morts des dizaines de milliers de Français au cours du siècle dernier et c'est pour elle également que, depuis des décennies, des centaines de millions d'hommes se montrent capables de supporter, en Europe orientale, en Asie ou en Afrique, les pires privations et les plus grands sacrifices.

Or, la justice sociale, c'est précisément la suppression du profit, ce profit que M. Fourastié, comme les suppôts du capitalisme, veut absolument conserver.

La justice sociale consiste en ce que cesse ce contraste effrayant d'hommes qui, tout en n'en foutant pas une datte, peuvent, du fait du profit, se prélasser de leur naissance à leur mort dans le luxe et la jouissance, tandis que d'autres sont contraints durant toute leur vie de s'échiner à des tâches pénibles et rebutantes pour gagner juste de quoi ne pas mourir de faim.

La justice sociale, c'est ce que l'on ne voie plus, comme le disait Garnier, le « bandit tragique », en un raccourci frappant, ceux qui bâtissent les palais habiter des taudis !

Et cela n'a rien à voir avec la question de savoir si le degré atteint par l'homme dans l'utilisation des forces de la nature est à même de permettre à chacun de jouir de tel ou tel niveau de vie. N'importe qui, en France, jouit présentement de bien des aises que n'avait pas Louis XIV, cela n'implique pas que le prolo d'aujourd'hui jouit de plus de « privilèges » que Louis XIV !

Troisième point :

Il est certain qu'en assurant à chacun le niveau de vie moyen d'un ouvrier qualifié de la région parisienne on n'assurera à chacun, pour le moment qu'une honnête aisance.

Eh ! bien, c'est tant mieux ! Tant mieux pour l'avenir de la civilisation, car la civilisation n'est née et ne se développe qu'en l'absence du luxe. Ce n'est jamais dans les palaces qu'elle s'élabore.

Le peuple qui a posé les bases de notre civilisation, le peuple qui a créé la science et la philosophie, le peuple dont les œuvres d'art demeurent le canon de la beauté, le peuple grec, était un peuple *pauvre*. Pauvre et simple. Un peuple qui mangeait à sa faim mais qui ignorait à peu près totalement ce qu'on appelle la richesse. Même au temps de Socrate ce n'était que dans les grandes occasions qu'on se chaussait de sandales pour sortir dans la rue. Or, ces va-nu-pieds ont laissé dans tous les domaines des œuvres impérissables, tandis que ceux de leurs voisins et contemporains dont le luxe était tel qu'il est demeuré légendaire, ces peuples d'Orient dont les Sardanapale et les Nabuchodonosor passaient leur temps à construire des palais somptueux et donner des festins fastueux, n'ont laissé que le néant. Et pour

---

(1) Une remarque : si, au lieu de considérer les revenus de l'individu, on prend ceux de la famille, ce qui, dans la réalité, importe plus, l'augmentation du revenu d'une famille ouvrière sera plus élevée que ne le porte à penser la manière dont M. Fourastié présente les chiffres.

Prenons le cas, par exemple, de l'ouvrier professionnel ; s'il est célibataire, c'est entendu, son revenu ne sera à peu près pas augmenté ; par contre, s'il a une femme ou si certains de ses enfants travaillent, ils gagnent généralement moins que lui ; leurs salaires seront donc augmentés afin d'être portés à 14.500 francs, ce qui accroîtra, notablement le revenu de la famille, et, par conséquent, élèvera le niveau de vie de l'ouvrier professionnel lui-même.

les Grecs eux-mêmes, lorsque les conquêtes d'Alexandre eurent mis à leur disposition les trésors de l'Orient, ce fut le commencement de la fin.

Oui, c'est parce que le socialisme ne donnera à personne le luxe, tout en assurant à chacun le « bien-être », c'est parce que, tout en détruisant les taudis, il ne construira pas de palais, qu'il pourra créer les nouvelles valeurs qui fonderont une nouvelle civilisation.

Mais qu'importe tout cela à nos économistes ! De même qu'ils ignorent ce qu'est la justice, ils ignorent tout autant ce qu'est la civilisation ; pour eux, la civilisation c'est le nombre de machines à laver.

Robert LOUZON

En service extraordinaire

Bothereau et Bouladoux pourront parler de l'unité quand ils se verront au Conseil d'Etat. Le premier était, hier encore, secrétaire général de Force Ouvrière ; le second est ex-secrétaire ou président de la C.F.T.C.,

Le pouvoir de l'Etat, qui se trouve être aujourd'hui entre les mains d'un général autocrate, a distingué en eux d'utiles conseillers « en service extraordinaire ».

Il y a au moins quelque chose d'extraordinaire en cette histoire : c'est la nomination au poste de conseiller d'Etat d'un dirigeant d'une centrale syndicale ouvrière. « Il y a le syndicaliste et il y a le citoyen » aimait à dire Bothereau. Auquel des deux titres doit-il cette haute nomination qui l'honore et le gratifie ?

Il ne fait pas de doute qu'au temps du « syndicalisme de papa » (au beau temps jadis, quand j'avais ma vertu... chante la fiancée dans « l'Opéra de Quat'sous »), cette décision, d'une part, cette acceptation, de l'autre, eussent paru extraordinaires, en effet. Mais nous en sommes au « syndicalisme moderne », et celui-ci a changé tout ça. Comme le médecin de Molière, il a placé le cœur à droite et... la foi, on ne sait plus où. Aujourd'hui donc, cela paraît normal et ordinaire à beaucoup et, notamment, aux dirigeants actuels des deux centrales intéressées. A nous aussi, mais peut-être pas pour les mêmes raisons. En considération du point où un certain réformisme et une collaboration certaine ont conduit les « directeurs » syndicaux, « l'intégration » de deux d'entre eux dans les organismes d'Etat n'arrive pas à faire scandale.

Chacun sa vérité. La nôtre, celle qui a été dite et illustrée dans l'action par de grands conseillers de la classe ouvrière, celle que nous défendons après eux et avant que d'autres continuent à s'en inspirer, est évidemment étrangère à cette vision de choses sociales et personnelles qui mène des secrétaires syndicaux, « en service extraordinaire » dans les fauteuils du Conseil d'Etat. S'ils s'en trouvent bien, c'est leur affaire. Encore que tout syndiqué ait le droit de leur demander s'ils doivent à leur seul mérite cet honneur octroyé par le Prince.

Tout bien pesé, c'est peu de choses nouvelles. Les bénéficiaires seront, en plus des deux impétrants, le gouvernement qui les a nommés et aussi... la C.G.T. Voulez-vous parier que celle-ci en tirera des suffrages supplémentaires dans les élections professionnelles ? Cela ne servira à rien de crier qu'en matière d'indépendance, la C.G.T. a bonne mine. Ses chefs ne sont pas **encore** conseillers d'Etat. S'ils le deviennent un jour, je sais bien qui en aura une large part de responsabilité.

Nous continuerons à dire, calmement, mais fermement, que le service ordinaire de la classe ouvrière ne se concilie pas avec le service extraordinaire de l'Etat qui, plus que jamais, l'exploite, la spolie et l'opprime.

R. G.

Un désaccord à l'U.D.-F.O.

Onze camarades minoritaires, membres de la Commission exécutive de l'Union des Syndicats Force Ouvrière de la Seine nous prient d'insérer la déclaration suivante, que nous publions bien volontiers, étant entendu qu'une discussion peut s'instaurer sur les points soulevés et que d'autres militants pourraient exprimer leur opinion dans la R.P.

LES SOUSSIGNES RAPPELLENT :

— Qu'ils se sont prononcés publiquement à la tribune de l'U.D. sur une orientation résolument hostile à l'intégration.

— Que leur résolution a recueilli une minorité de voix (21 %).

C'est sur cette prise de position nettement affirmée qu'ils se considèrent élus à la C.E. de l'U.D.-F.O.

CONSIDERENT :

— Que le maintien de la participation de l'U.D. au Comité d'Expansion Régionale de la R.P. ;

— Que la décision de participer à un Conseil Economique Régional dont la responsabilité de fonctionnement incombe au représentant de l'Etat (Préfet) ;

— Que la participation possible aux structures mises en place par la réforme administrative qui donne au Préfet le pouvoir exorbitant de contrôler nominations et mutations de fonctionnaires ;

Ne sauraient être admis.

Dans ces conditions les soussignés estiment que le seuil qui sépare l'indépendance du syndicalisme de son intégration à l'Etat est franchi par la majorité de l'U.D.

Qu'ainsi, malgré la proclamation du refus de principe de l'intégration, refus qui reste limité au problème Sénat, Conseil Economique, il apparaît évident que la politique prônée par cette majorité de la « confrontation et de la discussion » sera poussée par le bureau en exercice, qu'il le veuille ou non, jusqu'à sa conclusion logique et inéluctable, intégration totale de fait aux organismes d'Etat.

En conséquence, les soussignés tiennent à réaffirmer qu'ils ne sauraient cautionner une telle politique qui dans les faits renie les libertés essentielles du mouvement syndical et tend à le transformer en un rouage administratif au service de l'Etat.

CONSIDERENT D'AUTRE PART :

— Que le mouvement syndical est l'expression organisée de la classe ouvrière dont il a pour objet de défendre partout et en toutes circonstances les intérêts et les libertés en utilisant, si nécessaire, la grève ou action collective, seul moyen de lutte efficace.

Décident d'appeler les travailleurs à lutter contre toutes tentations d'où qu'elles viennent, visant à aliéner l'indépendance du syndicalisme envers l'Etat ou envers les partis et les sectes. Cette indépendance étant la condition première de leur union et de la liberté de leur action directe.

Rappelent aux syndiqués et aux travailleurs de toutes professions et opinions que, seule, cette action directe collective (autrement dit la grève) utilisée à bon escient décidée et conduite dans le respect de la démocratie et des libertés syndicales peut assurer leur défense contre l'exploitation qui les frappe et ouvrir à leur classe les voies du progrès social et de la libération.

En conséquence, décident de laisser à la majorité de la C.E. la responsabilité pleine et entière de l'application d'une orientation qui viole les principes du syndicalisme libre, et d'informer les syndiqués et les travailleurs de cette situation et des dangers qu'elle comporte.

AMIEL Roger, BLAMPAIN Pierre, CHIRAT Gabriel, DORIAC Jean, FERON Marcel, FOURNIER Jacques, FRITSCHER Georges, JOYEUX Maurice, MARTIN Philippe, PUJO Guy, PREVOTEL Marc.

A Lille, avec les instituteurs syndicalistes

UN CONGRÈS SANS PASSION

Les congrès du syndicat national des instituteurs jalonnent les années. Chacun d'eux est un événement annuel de la vie syndicale. Aucun syndicaliste, quelle que soit son industrie, n'y est indifférent, puisque le syndicat national des instituteurs (SNI) est un carrefour. Tous les vents du syndicalisme y soufflent, et aussi tous ceux du mouvement ouvrier en général, et même les courants divers de ce qu'on appelle « la gauche » française. Le SNI groupe 250.000 instituteurs, 80 % des enseignants du premier degré. Cas unique en France d'un syndicat de masse aussi puissant par le nombre ; cas unique aussi d'une organisation syndicale qui a résisté aux scissions en acceptant le fait des tendances et leur expression propre, en tolérant leur organisation. Il peut donc servir d'exemple. Ce qui ne veut pas dire que tout y est pour le mieux.

Le congrès qui vient de se tenir à Lille a été étonnamment dépourvu de passion. « L'Ecole Emancipée » n'a pas réussi à le secouer, en dépit des effets tragiques, des éclats qu'elle a voulu lancer dans ce ronronnement. La disposition de la salle, peut-être, et le climat lillois qui, en ce début de juillet, était maussade et froid, peuvent expliquer cette absence de réaction vive. Mais il faut aussi en chercher la raison — plutôt que dans la gravité des problèmes discutés, comme l'a avancé Pierre Desvalois, secrétaire général du syndicat — dans l'atténuation d'une des oppositions à la direction nationale, celle des communistes et de leurs sympathisants. Ceux-ci ne savent pas encore trop sur quel pied danser. Ils sont dans une période transitoire. L'an dernier, toutes les sections départementales qu'ils dirigent approuvaient le rapport moral, et leurs délégués se ralliaient finalement à la motion d'orientation de la tendance majoritaire. Cette année, ils ont maintenu une pâle motion d'orientation et, si la plupart de leurs voix ont été pour le rapport moral national, l'importante section des Bouches-du-Rhône s'est distinguée en le repoussant à la majorité. On le voit, « la ligne » n'est pas encore bien tracée. Ces détours, ces hésitations, les observateurs et les acteurs du mouvement syndical les constatent, chacun dans son domaine.

Comment rendre compte dans le détail, d'un congrès de cette importance qui a duré cinq jours et qui a discuté tous les problèmes brûlants ? Le mieux est sans doute de rassembler tout ce qui a été dit autour de quelques rubriques principales : l'intégration du syndicalisme dans l'Etat ; le jugement porté sur la CFTC ; l'unité syndicale ; la réforme de l'enseignement ; la laïcité ; la question des traitements dans la fonction publique.

Participation, contestation ou asservissement

Dans sa présentation du rapport moral, **Pierre Desvalois** a longuement insisté sur les courants qui mènent à l'intégration du syndicalisme dans l'Etat. Son mérite est d'avoir montré que le danger ne vient pas seulement du pouvoir actuel, mais aussi de certaines équipes « de gauche » qui posent leur candidature au remplacement. Le secrétaire général a mis en cause à ce propos la politique des clubs et des colloques sociaux, toute une propagande intellectuelle « moderne et novatrice » où l'on retrouve, à côté des dirigeants de la CFTC, les chrétiens de gauche, dont certains sont prêts à mettre « leur foi entre parenthèses », et aussi « Le Courrier de la République » de Mendès-France dont un des rédacteurs a parlé d'une « pyramide syndicale » qui, au sommet, toucherait au pouvoir. Il s'agit de « réinventer la démocratie », selon M. Jean Teitgen, d'un « contrat national de progrès », et autres belles choses qui doivent aboutir, comme le dit M. René Capitant, à « une coopération sociale dont les syndicats sont les instruments ».

A tout ce train, Pierre Desvalois a opposé d'énergiques déclarations sur l'indépendance « défendue contre vents et marées » et la vieille Charte d'Amiens (à mon avis, elle n'a pas une ride).

Sur ce point précis, les orateurs de la tendance communisante n'ont pas dit un mot. Leur silence est plus éloquent que tout ce qu'ils auraient pu dire. « L'Ecole Emancipée », au contraire, en a fait le centre de toutes ses interventions et la raison de l'attitude dramatique qu'elle a adoptée en annonçant finalement que ses deux représentants au bureau national démissionnaient. **Duthel** s'est appuyé sur les récents décrets de **réforme administrative** pour expliquer qu'un pas décisif, marquant la fin d'une « période transitoire », avait été franchi vers « la mise en place des structures de l'ordre corporatif ». Tous ces comités, toutes ces commissions devenant permanentes, sont le tissu de l'Etat bonapartiste et policier. La participation devient l'asservissement. Les représentants du S.N.I. et de la Fédération de l'Education Nationale doivent se retirer immédiatement du Conseil Economique, de la Commission Laurent (pour la remise en ordre des traitements de la fonction publique), des Commissions de la carte scolaire, des Comités régionaux de développement économique.

Duthel s'est également appuyé sur la grève des contrôleurs de la navigation aérienne, sur la mise en place du Comité de district de la région parisienne dans lequel la F.E.N. est représentée par le camarade **Paul Ruff.** Duthel a annoncé au congrès, avec quelque solennité, que sa tendance attachait une importance déterminante au vote ou au rejet d'une motion spéciale de la section de l'Hérault demandant le retrait des organismes susnommés. « Nous, a-t-il déclaré en conclusion, nous ne nous laisserons pas glisser ».

Cette analyse et les conclusions qui en découlent ont été reprises par tous les orateurs de la tendance « Ecole Emancipée » avec une ardeur égale, notamment par **Desachy, Thomas, Rolande de Paepe, Yvonne Issartel.**

Nous aurons le temps de revenir sur cette position et de la discuter. Dès l'origine, les syndicalistes révolutionnaires ont combattu la participation aux organismes créés par le pouvoir d'Etat qu'ils appelaient de « la collaboration des classes ». Ils ont échoué sur ce point, et la participation est devenue la règle de **toutes** les organisations syndicales, bien avant le gaullisme. N'est-elle pas la conséquence du capitalisme d'Etat, du renforcement et de la concentration des pouvoirs de l'Etat qui sont les marques de ce nouveau régime qui n'a pas attendu le gaullisme, qui n'a pas nécessairement besoin de lui et qui lui survivra ? On peut dire qu'une forte probabilité existe pour que le gouvernement qui succédera à De Gaulle soit un gouvernement de gauche. Voulez-vous parier qu'il

maintiendra, dans l'essentiel, la plupart des lois et décrets du règne ? Il est possible que nous n'ayons pas attaché à **la réforme administrative** en cours une attention suffisante (1). Mais est-il vrai qu'elle change tout, d'un seul coup, qu'elle entraîne une véritable mutation qui doit avoir pour conséquence syndicale ce « retrait » préconisé par Duthel ? Ce mot d'ordre que « L'Ecole Emancipée » pratique pour son compte est devenu soudain celui de certains minoritaires dans plusieurs unions départementales. Je crois que « L'Ecole Emancipée » fait un peu trop dans la tragédie.

Elle ne pouvait pas s'attendre à être suivie par le congrès. La démission de ses deux représentants au bureau national n'apparaît donc pas comme une conséquence, mais comme la décision première. « C'est une décision prise à l'avance, elle n'est pas de bonne discipline syndicale » a déclaré le camarade **Boucharéaz,** défenseur à la tribune de l'orientation majoritaire. Il a ajouté : « N'y aurait-il d'action syndicale possible que sous un gouvernement qui nous plaise ? ». « C'est une fuite en avant » a dit aussi le camarade **Labe,** porte-parole de la tendance de la majorité.

Dans sa réponse aux interventions sur le rapport moral, **Desvalois** s'est évidemment indigné que l'on puisse le soupçonner d'un « glissement » possible vers l'intégration. Combattant « le schéma syndical » de « l'Ecole Emancipée », il estima que l'opposition syndicalisme réformiste et syndicalisme révolutionnaire était dépassée. (Tiens, encore une position qui serait « dépassée » !). Desvalois préfère la nouvelle terminologie à la mode : syndicalisme de participation contre syndicalisme de contestation. « Ce n'est pas le syndicalisme qui a changé, a-t-il déclaré. C'est la société qui a changé sous la pression du syndicalisme ».

⁂

Les orateurs de la majorité ont tous affirmé que les délégués syndicaux n'allaient pas dans ces divers organismes et commissions pour « participer », mais pour « combattre ». Nous y comptons bien. Une remarque cependant : **Desachy** a dit au congrès que le 23 juin dernier, le ministre Christian Fouchet avait convié les « notables » — y compris les notables syndicaux — à une réception dans les jardins du ministère de l'Education Nationale. Il paraît que la Fédération de l'Education Nationale. nale et le S.N.I. y étaient dûment représentés. Etait-ce pour y « combattre ? ».

Une autre petite remarque : je ne crois pas que **Causse** (de la Seine) usa d'un bon procédé quand il attaqua personnellement, sans pourtant la nommer, la camarade **Rolande De Paepe** : jamais un détachement pour raison de santé ne fut plus justifié que celui qui fut accordé à cette institutrice ; cela ne diminue en rien son droit de « contestation » à l'égard de la participation aux organismes constitués par le pouvoir.

Excommunication de la C.F.T.C.

La C.F.T.C., même débarrassée de son deuxième C, ne pouvait s'attendre à aucune rémission dans ce congrès d'instituteurs qui savent, par une expérience quotidienne, que la lutte pour la défense de la laïcité n'est pas « dépassée ».

Desvalois a eu raison de dire que « l'Eglise recherchait une teinture sociale qui lui redonnerait l'éclat du neuf ». Elle veut « paraître » dans un monde qui a marché sans elle, malgré elle, contre elle. Non seulement, elle veut se mettre à la page ; elle veut, bien entendu, « dépasser ».

Cela dit, je fais appel du jugement abrupt porté sur la C.F.T.C. occupée à perdre son deuxième C et à se déconfessionnaliser. Il est tout à fait juste de dire, comme Desvalois, qu'une C.F.T.C. réellement déconfessionnalisée n'a plus de raison d'être. Alors, il ne reste plus qu'à lui proposer l'unité, avec la Charte d'Amiens comme base d'orientation et les principes du M.S.U.D. comme règle d'organisation. C'est justement la réponse qu'elle fera à cette proposition qui sera le critère de sa laïcisation réelle.

La condamnation et l'exclusion théoriques de la C.F.T.C. ne tiennent pas devant les faits. La grève des mineurs de 1963, exaltée comme une magnifique réponse ouvrière à la politique du pouvoir, aurait-elle eu lieu, dans les mêmes conditions, si la C.F.T.C. n'y avait participé ? La réponse objective à cette question ne fait pas un pli. Je ne dis pas que les positions adoptées généralement par la C.F.T.C. sont bonnes. Je dis qu'elles ne sont pas tellement différentes de celles qu'adoptent actuellement dans la pratique, **toutes** les organisations syndicales. Disons, si vous voulez, qu'elles ne sont pas pires.

Pour se convaincre davantage encore des contradictions où mène la condamnation sans nuance, il suffit de citer trois faits récents. Je tirerai les deux premiers du congrès lui-même. Le camarade **Nédelec** du Finistère, ne peut être soupçonné d'une compromission quelconque avec la hiérarchie catholique. Il se trouve au cœur même de la lutte laïque. Or, il a tenu à dire au congrès que les camarades de l'Union locale C.F.T.C. de Brest avaient pris part, activement et physiquement, à la grève scolaire et aux manifestations organisées en octobre 1963 contre la visite du ministre Fouchet à Brest. **« Je me refuse à mettre en doute,** a dit Nédelec, **la sincérité des militants, ouvriers du bâtiment et de l'arsenal ».**

Deuxième fait : c'est celui que Pierre Desvalois a rapporté au congrès dans son discours de clôture. Le 7 juillet, a eu lieu une séance du Conseil supérieur de la fonction publique qui avait à son ordre du jour le nouveau statut des administrateurs civils. La C.F.T.C. a refusé d'y siéger et elle a tenu, la veille, une conférence de presse pour expliquer son attitude. La C.G.T., la F.E.N. et F.O. y sont allées, mais elles ont quitté la séance après avoir lu une déclaration commune.

Desvalois a rapporté cela pour répondre à « l'Ecole Emancipée ». Il voulait certes montrer que la position de ces trois centrales avait été, selon lui, meilleure que celle de la C.F.T.C.. Mais il voulait aussi souligner que cette dernière avait été la plus proche de la tactique préconisée par l'Ecole Emancipée !

Le troisième fait, je le prendrai dans l'information toute récente sur la dernière séance du Conseil économique et social. « Le Monde » du 11 juillet nous apprend que le Conseil a repoussé le rapport du camarade Mathevet, de la C.F.T.C., sur la section syndicale d'entreprise — la pire des choses pour les camarades de l'Ecole Emancipée. Dans quelles conditions, le projet d'avis concluant le rapport a-t-il été repoussé ? Par 78 voix contre 76 et 19 abstentions. Les 76 voix favorables comprennent celles des représentants de **tous** les syndicats ouvriers, les 78 voix contraires celles de **tous** les chefs d'entreprise et représentants de l'agriculture, les 19 abstentions celles des « classes moyennes » et des cadres. Comment expliquer, si ce projet est le comble de « l'intégration », que tous les chefs d'entreprise ne veulent point entendre parler ?

(1) Soulignons à ce propos l'intervention de Dervout, du Morbihan. Depuis l'application de la réforme administrative, les délégués à la Commission paritaire de ce département ont constaté une rupture de l'administration, l'intervention autoritaire du préfet, le refus de discuter, la décision préméditée d'écarter de l'avancement normal un instituteur marqué politiquement.

Pour que rien ne manque à ce compte rendu édifiant du Conseil économique et social, arrivé au terme de son mandat de cinq ans, il faut absolument citer M. Emile Roche, son président, qui, dans son discours de clôture, a rituellement déclaré que « le thème de la lutte de classes est dépassé » ! !

Savoir où l'on va

Mon commentaire est déjà trop long, et la place qui lui est accordée dans ce numéro est sévèrement limitée. Je dois donc me contenter, sur les autres points de l'ordre du jour, de noter l'essentiel, sans commentaire... ou presque.

L'unité syndicale a pris une grande place dans l'exposé du secrétaire général et dans plusieurs interventions de délégués majoritaires. A plusieurs reprises, on a rappelé les conditions et les garanties de l'unité syndicale que sont « les principes du P.U.M.S.U.D. ». (Pour un mouvement syndical uni et démocratique). Aussi bien dans la discussion du rapport moral que dans le rapport spécial sur **« l'année commune d'observation au niveau de la sixième »**, les orateurs ont dénoncé la fausse réforme de l'enseignement, marquée du signe de la ségrégation sociale, je dirai seulement, à titre personnel, qu'il ne faudrait pas combattre, sur des positions parfois réactionnaires, les entreprises du pouvoir. Je pense notamment à la question des examens et de leur suppression possible. La discussion est ouverte ici. Que diriez-vous déjà d'un article ainsi rédigé : « Seront dispensés des épreuves de l'examen probatoire les élèves des classes de première **de l'enseignement public** qui auront obtenu la moyenne pour l'ensemble de l'année scolaire ? ».

La défense de l'école primaire, en tant que telle, base aujourd'hui effritée et sabotée de tout l'édifice universitaire, a fait l'objet d'un rapport spécial. Le mot d'ordre des **« 25 élèves par classe »** a été mis au centre du débat et les moyens d'action devront être envisagés pour que cette revendication (qui, dans ma jeunesse, eût soulevé les moqueries) entre décidément dans la voie de la réalisation. **Jeanne Maisonnet**, de la Loire, exposa que ce « cloisonnement social » dans l'instruction des enfants et des jeunes était un point de doctrine profonde pour les technocrates. Elle demanda l'élaboration par le S.N.I. d'une structure d'ensemble de l'enseignement public.

La laïcité, non seulement imprégna toutes les interventions, mais elle fit l'objet d'un rapport spécial présenté par **Michel Lasserre.** Celui-ci dénonça particulièrement le statut scolaire qui subsiste en Alsace et Moselle où l'enseignement officiel demeure confessionnel. Sur ce point du débat, **Rolande de Paepe** mit en lumière le rôle de « gendarmerie spirituelle » qui reste dévolu à l'Eglise et à ses annexes, par l'Etat autoritaire.

Quelques mots trop brefs des problèmes corporatifs de traitements : **la suppression des zones de salaires**, revendication importante pour les instituteurs ruraux, fut mise au premier plan de l'action à entreprendre immédiatement, et **Rellan** exposa l'action directe, conduite et réussie sur ce point, par les camarades de Moselle. La discussion porta surtout, contre la majorité et la minorité communisante, sur les actions catégorielles. Non sans une démagogie évidente, une flatterie de l'esprit de catégorie, cette minorité défend des revendications spéciales aux instituteurs, en reprenant la déclaration de la C.G.T. : les actions catégorielles préparent l'action d'ensemble. Ce qui est fermement contesté par la direction syndicale qui donne la priorité à la revalorisation de la fonction publique, dans son ensemble. Des avantages particuliers, dit-elle, c'est la porte ouverte au statut particulier, restrictif des droits syndicaux. Il reste que, pour répondre à l'angoissante question posée par Desvalois : **qui, demain, enseignera encore dans les classes élémentaires ?**, il faut trouver le moyen d'un reclassement de l'instituteur primaire. Là aussi, la discussion reste ouverte.

Il m'a semblé que **l'acompte uniforme, non hiérarchisé** était maintenant accepté par tout le monde. En revanche, j'ai regretté que **le traitement binôme** — dont nous avons exposé ici le mécanisme et la signification — n'ait été défendu par aucun des orateurs.

Dernière remarque : la motion corporative de « l'Ecole Emancipée » comporte cette revendication générale pour la classe ouvrière : **Semaine de 35 heures sans diminution de salaire.** Pourquoi 35 heures ? Pour être plus à gauche ?

***

Parmi les motions adoptées unanimement par le congrès, il faut mettre en évidence la résolution concernant **l'Espagne** : elle dénonce le régime de Franco et elle demande **la libération immédiate des trois jeunes anarchistes français condamnés en Espagne à de lourdes peines de prison.**

***

Pour terminer ce compte rendu qui s'en est tenu au principal, rien ne me semble mieux que de dire quelques mots du rapport sur la question sociale qui, cette année, avait pour thème : **les moyens modernes d'information, presse, radio, télévision.** Dans la partie critique de son rapport, **Edmond Mouillet**, de la Haute-Marne, ne manqua pas de matière pour exercer sa causticité. Ce diable de petit homme est un fin orateur qui, sans avoir l'air de s'en douter et avec un naturel coulant de source, parle en alexandrins. Comme un délégué lui reprochait de trop bien parler, il fit un dernier alexandrin : **« Pour être convaincant, faut-il donc parler mal ? ».**

J'avoue que je prends personnellement beaucoup de plaisir à entendre Edmond Mouillet. Je préfère sa manière à celle des phrases sonores, mais creuses. Le prototype en fut cette année une citation du rapport moral qui revint souvent dans les discours, si souvent que, dès que les premiers mots en fleurissaient sur les lèvres d'un orateur, le congrès ne pouvait se retenir d'une douce hilarité. Voici cette phrase : **Il faut savoir qui l'on est, où l'on se trouve, ce que l'on veut et où l'on va ».** Je me retiens pour ne pas dire : Ainsi soit-il !

Raymond GUILLORE

« Masses » est le terme de mépris employé par les communistes, les fascistes et tous ceux qui méprisent les hommes en tant qu'individus, pour désigner ce qui n'est pour eux que le « matériel humain » dont ils ont besoin pour pouvoir atteindre leurs buts politiques. Puissent les socialistes libertaires penser en termes d'hommes, et non de masses !

J. Allen SKINNER.

(Neue Oderzeitung)

Demain, une civilisation des loisirs ?

Ce titre peut étonner, de la part d'un responsable syndical, qui n'ignore rien des trop nombreuses injustices qui règnent en France et de par notre vaste monde ; mais justement, parce que plus que d'autres les syndicalistes en ont conscience et luttent pour transformer la société, ils peuvent envisager avec espoir ce que certains sociologues aux vues prospectives appellent déjà « la civilisation des loisirs ».

En effet, le développement prodigieux et accéléré des techniques et des sciences ouvre à l'homme des perspectives telles que ce qui apparaissait utopie il y a 10 ans, peut être maintenant envisagé, sous la réserve que la répartition des efforts et des biens soit faite avec équité. Pour un syndicaliste, c'est là une position de départ car on n'enrichira bien les esprits que si les êtres ont leurs besoins essentiels satisfaits. Songeons aussi à ce qu'aurait d'intolérable une économie de loisirs pour les pays sous-développés, ces 3/4 de l'humanité dont le lot est la faim.

Mieux faire vivre les hommes : par un pouvoir d'achat en constante progression, par la sécurité du travail et de l'emploi, par la protection contre la maladie, par une diminution de la pénibilité du travail et la réduction du temps qui lui est consacré, en libérant la femme des servitudes excessives de sa fonction ménagère et familiale, en offrant à tous les mêmes chances de promotion professionnelle ou humaine, **ne serait-ce pas là la consécration de notre société industrielle ?**

Pour mesurer l'importance de cette évolution, il faut se souvenir que la notion de loisir a été longtemps un privilège de classe. Elle le reste d'ailleurs encore, en ce qui concerne « sa consommation ». Il aura fallu des décades de luttes ouvrières, pour obtenir le raccourcissement de la durée du travail sans laquelle la possibilité de loisirs est vaine et même en 1964, il reste encore beaucoup à faire pour obtenir une durée du travail plus conforme aux possibilités offertes par les moyens de production et de productivité. Aussi, en 1964, le syndicalisme ouvrier aborde cette civilisation du loisir avec un programme de réduction de la durée du travail : congés payés plus longs, retraite accordée au moins à 60 ans, semaine de travail inférieure à 40 heures, 8 heures par jour maximum, sont ses objectifs pour les années à venir.

Si le loisir semble le luxe des nations techniquement développées, s'il est une aspiration idéaliste des humanistes, s'il est un terreau favorable à la culture de l'homme, on ne peut quand même pas oubier que dans notre société dominée par la loi du profit, le loisir n'échappe pas à cette réalité. Il est considéré plus comme une industrie que comme une possibilité d'épanouissement de la personnalité humaine et ce conditionnement économique freine la satisfaction des besoins des différentes couches de la population, jeunes, familles, etc...

La base de l'organisation des loisirs ne devrait pas être le seul esprit lucratif mais la volonté de permettre à l'homme de développer toutes les ressources de son intelligence, de son cœur, de ses capacités physiques. Défini ainsi, le loisir devient un besoin et prend un contenu social qui intéresse directement les militants ouvriers. L'organisation des loisirs concerne donc en premier chef les masses, et cela pose tout le problème des animateurs et de la culture populaire.

Cette possible civilisation des loisirs, si on ne veut pas la voir déflorée par l'industrialisation mercantile doit être pensée et prise en mains par ces loisirs deviendront une occasion d'évasion totale marquée par la fuite devant les responsabilités sociales qui conduiraient rapidement à un état autocratique composé d'esthètes technocrates au lieu de citoyens réfléchis. Dans le cas contraire, ils favoriseront la rencontre des hommes en leur apportant une meilleure connaissance de leurs problèmes et de ceux de la société.

Envisager l'organisation des loisirs en partant des besoins exigerait la définition d'une politique qui s'inscrirait dans le cadre de l'aménagement du territoire et avec une programmation des réalisations, car les équipements culturels sont coûteux. Sans planification, les revendications culturelles se perdront dans l'immensité de l'œuvre. En outre, l'effort d'équipement serait insuffisant si en même temps la formation des animateurs n'était pas entreprise à une grande échelle en s'appuyant et en développant les associations de base, qui constituent l'armature culturelle naturelle et indispensable à un loisir d'épanouissement humain.

Dans le seul domaine du tourisme, il faut savoir qu'en 1962, moins de treize millions d'adultes ont pris des vacances hors de leur domicile, soit 25 % de la population française. Pour les accueillir étaient à leur disposition : 350.000 chambres d'hôtels, 300 auberges de jeunesse (10.000 lits), 400 maisons familiales (40.000 places) ; 20 % ont utilisé les hôtels, 14 % le camping, 56 % une résidence secondaire ou le logement chez l'habitant.

Ces chiffres donnent une image du problème à résoudre en ce qui concerne seulement les vacances. Ajoutez les équipements culturels et sportifs à édifier et vous mesurerez mieux l'empleur de l'effort. Ils démontrent que la seule initiative privée sera insuffisante et que l'Etat sera obligé d'intervenir et sans doute verrons-nous un jour, un Ministère des loisirs.

Le dernier congrès de l'U.D. de la Loire, en proposant de doubler l'indemnité de congés payés des salariés, plutôt que de réclamer une 5e semaine, a montré que des initiatives sont possibles. **Cette indemnité augmentée permettrait aux travailleurs de bénéficier réellement de leurs vacances et surtout la dépense de ce supplément de revenu dans le circuit touristique faciliterait l'amortissement des équipements indispensables.**

L'étalement des vacances, la réforme de l'Hôtellerie française, le développement des maisons familiales, des auberges de jeunesse, etc... sont autant de voies possibles.

Mais répétons-le, cela demande de définir une politique d'aménagement soucieuse de justice sociale, animée d'une volonté culturelle d'esprit démocratique et de l'association de tous les groupements représentatifs des travailleurs et de la population. Oui, alors on pourrait être fier de la promotion sociale et culturelle française !

Maurice PIOLET

Pas d'antagonisme, pas de progrès. C'est la loi que la civilisation a suivie jusqu'à nos jours. Jusqu'à présent les forces productives se sont développées grâce au régime de l'antagonisme des classes.

Misère de la philosophie.

Karl MARX.

Les idées économiques de M. Pompidou

La revue « Entreprise » du 20 juin dernier a publié une longue interview du président du conseil, M. Pompidou. Dans cette interview, 19 chefs d'entreprise ont posé au chef du gouvernement une série de questions couvrant l'ensemble de la politique gouvernementale. Il me paraît intéressant de voir les réponses qui ont été données.

La première question concerne le plan de stabilisation : son objet, sa durée, comment on en sortira, quelles sont les caractéristiques de la stabilité, la politique budgétaire.

Selon le premier ministre, pour atteindre à la stabilité, la politique budgétaire doit reposer sur les trois principes suivants : 1) limiter l'expansion de la masse budgétaire en fonction de l'augmentation du revenu national ; 2) équilibrer les recettes et les dépenses ; 3) les augmentations de dépenses les plus importantes doivent être faites dans le domaine des investissements productifs.

Pourquoi une politique budgétaire basée sur ces trois principes conduit-elle à la stabilité ? M. Pompidou ne le dit pas. Une augmentation des dépenses budgétaires supérieure à celle du revenu national n'est pas en soi une cause d'inflation. Si l'Etat, par exemple, pompe dans le secteur privé des ressources consacrées à des activités inutiles et non productives pour les consacrer à des activités publiques utiles et productives, il ne provoque pas d'inflation, bien au contraire. De même il peut y avoir inflation avec un budget équilibré et pas d'inflation avec un budget non équilibré. Enfin les investissements, même productifs, peuvent être une source d'inflation car ils créent immédiatement des revenus alors que la production ne viendra que plus tard.

Par conséquent enfermer la politique économique et sociale d'un pays dans des principes budgétaires rigides et un non-sens et, comme l'expérience passée l'a maintes fois démontré, ces principes voleront en éclats. Quant à l'inflation, le premier ministre ne semble pas avoir conscience qu'elle est la conséquence de la structure de la société et qu'elle ne disparaîtra qu'avec la disparition de cette structure. Il n'y a pas d'activité économique dans le vide, mais dans le cadre d'une structure juridique donnée. Les phénomènes économiques, sociaux et politiques ne sont pas la conséquence de l'activité économique en soi, mais de cette activité dans le cadre juridique donné. Aussi, vouloir modifier ces phénomènes en respectant le cadre juridique est une politique vouée à l'échec ou bien qui évitera un mal pour en créer un autre.

Les principes budgétaires, très classiques, définis par M. Pompidou n'étant pas en mesure de régler le problème de l'inflation, on se demande comment le premier ministre atteindra la « stabilité » qu'il considère comme la condition pour sortir du plan de stabilisation.

« Par stabilité, a dit M. Pompidou à ses interlocuteurs, j'entends tout d'abord la stabilité des prix et donc l'obligation de compenser les quelques hausses inévitables qui peuvent se produire par des baisses de prix dans d'autres secteurs ».

Nous verrons plus loin comment le premier ministre entend obtenir la stabilité des prix, notons pour le moment que la dérogation qu'il admet suffit à détruire « sa stabilité ». En effet, si on admet que des prix peuvent monter à condition que d'autres baissent de manière que l'indice général ne varie pas, en fait on ouvre la porte à l'inflation. Car enfin, si le prix du beefsteack augmente ce n'est pas parce que le prix des postes de télévision ou de machines à laver aura diminué que cela garantira le pouvoir d'achat des salaires. Les travailleurs ont naturellement besoin de poste de télévision et de machine à laver, mais ils ont avant tout besoin de beefsteack, et si celui-ci augmente alors que les autres diminuent, ils seront quand même obligés de demander un rajustement de leurs salaires. D'ailleurs on n'a jamais vu des ouvriers se mettre en grève parce que le prix des postes de télévision avait augmenté, ce sont toujours les objets de première nécessité qui conditionnent leur action.

Aussi la stabilité des prix du premier ministre est bien aléatoire. Et lorsqu'il dit à ses interlocuteurs que « des augmentations excessives de salaires sont totalement incompatibles avec la stabilité des prix de revient », il oublie que la stabilité des salaires est totalement incompatible avec la hausse du prix du beefsteack. C'est ici qu'on voit comment le chef du gouvernement entend obtenir la stabilité : c'est en bloquant les salaires ou en limitant leur hausse à l'augmentation de la productivité du travail. Répondant à ses interlocuteurs, il a dit : « ...Le jours où les chefs d'entreprises seront convaincus que leur préoccupation fondamentale doit être l'abaissement du prix de revient, le jour où les salariés seront convaincus que l'amélioration de leur pouvoir d'achat doit procéder non d'une hausse saccadée et excessive des rémunérations mais d'une hausse modérée et régulière résultant de l'amélioration de la productivité, ce jour-là on pourra dire que le plan de stabilisation a vécu et qu'il a atteint son but ».

Les chefs d'entreprise n'ont certainement pas besoin des conseils du gouvernement pour chercher à diminuer leurs prix de revient, l'appât du gain suffit largement pour cela. Tout chef d'entreprise sait très bien que s'il réussit à diminuer tant soit peu son prix de revient, c'est autant de bénéfice supplémentaire qu'il réalisera. Car lorsqu'un chef d'entreprise a réussi à réduire son prix de revient, il ne déduit pas pour cela son prix de vente si rien ne l'y oblige. Si bien que toute augmentation de la productivité du travail se traduit d'abord par une augmentation des profits. Quant à la hausse saccadée des salaires, la responsabilité en est au système économique qui oblige les travailleurs à se battre pour avoir une augmentation de salaires, de ce fait les hausses de salaires sont fonction du rapport des forces sociales au lieu d'être fonction de l'accroissement de la productivité du travail. Si M. Pompidou veut que l'augmentation des salaires soit régulière et en fonction de la productivité, il n'a qu'à instaurer l'échelle mobile basée sur les prix et indexée par la productivité. A ce moment-là les travailleurs n'auront plus à se battre pour rajuster leurs salaires et les grèves deviendront inutiles.

Mais il ly a une chose que M. Pompidou semble ignorer, c'est que la productivité augmente principalement dans les secteurs qui produisent des objets qui ne sont pas de consommation de première nécessité tandis qu'elle n'augmente que très peu ou pas du tout dans les secteurs qui produisent les objets ou services de première nécessité. Or, ce sont les prix de ces derniers qui règlent les salaires et non les autres. Nous sommes là en présence d'une contradiction qui est à la base de l'inflation et qui ne disparaîtra qu'avec la disparition du régime lui-même (1). Aussi, il est peu probable que le gouvernement retrouve jamais la stabilité qu'il cherche et si, pour des raisons conjoncturelles, il la trouvait momentanément, le retour « aux mécanismes normaux du marché », que le chef du gouvernement a promis à ses interlocuteurs, ne ferait que précipiter l'économie française dans une crise qui nécessiterait une nouvelle intervention de l'Etat plus draconienne encore.

En effet, si M. Pompidou s'est fait le défenseur de l'intervention de l'Etat dans la vie économique, il ne le fait que par nécessité temporaire. Car, a-t-il dit à ses interlocuteurs, « il ne me semble ni souhaitable, ni nécessaire que l'Etat accroisse ses responsabilités directes dans le domaine économique ».

Que M. Pompidou considère inutile d'acrcoître l'interventionnisme de l'Etat, c'est certain, mais la réalité imposera le contraire. Si le président du conseil voulait seulement jeter un coup d'œil en arrière, il verrait que dans tous les pays cet interventionnisme n'a fait que s'accroître avec une allure accélérée depuis la grande crise de 1929-30.

---

(1) Voir « R.P. » de janvier 1964, l'article sur les causes de l'inflation.

Aussi, on ne voit pas comment il pourra aller contre un courant qui est universel. Et si toutefois il y réussissait, il ne ferait que précipiter l'économie française dans le marasme, car l'expansion économique que le monde connaît depuis la fin de la deuxième guerre mondiale n'est pas le fait du capitalisme mais de l'Etat.

Une question importante a été posée à M. Pompidou : la baisse des marges bénéficiaires dont se plaignent les chefs d'entreprise. Il a répondu qu'il s'agissait « d'un phénomène complexe » et qu'il pensait que l'année 1964 serait « pour une multitude de personnalités compétentes l'occasion d'en faire le thème central de leurs réflexions ». Voilà un beau sujet de thèse, mais ceux qui le choisiront feraient bien s'ils veulent trouver une explication valable à ce phénomène complexe de partir de la thèse marxiste de la baisse tendancielle du taux de profit. Cette loi que Marx a dégagée du développement même du mode de production capitaliste marque le caractère historique de ce régime et sa limite. Le taux de profit et, par conséquent les marges bénéficiaires, baisse au fur et à mesure que le capitalisme se développe, ce qui conduit à la mort du profit et à la nécessité d'une économie distributive.

Mais le chef du gouvernement n'a pas voulu entrer dans ce débat et s'est contenté de parler des causes occasionnelles ou secondaires de ce phénomène. Parmi celles-ci, il y a le blocage des prix, disent les chefs d'entreprise. D'accord, répond M. Pompidou. Cependant il ne faut pas exagérer, car « le blocage a comporté des dérogations ». Il y a la concurrence étrangère, disent encore les chefs d'entreprise. Ça c'est plus sérieux, réplique le premier ministre, mais la concurrence « est un phénomène sain et en tout cas inéluctable ». Tout ce que l'on peut faire, c'est d'y aller doucement pour suspendre les droits de douane. Si bien que le vrai responsable de la baisse des marges bénéficiaires, pour le premier ministre comme pour les chefs d'entreprise, c'est l'augmentation des salaires. « Les Français, a dit M. Pompidou, se sont habitués depuis 15 ans à des augmentations nominales de leur rémunération d'au moins 7 à 8 % par an. Or ce qui est possible, compte tenu de l'évolution de la production moyenne dans le pays, ce sont les hausses annuelles pour la masse globale des revenus de l'ordre de 4 % par an... ».

S'il est une chose à laquelle les Français se sont habitués, c'est à la hausse des prix. Car enfin, s'il n'y avait pas de hausse de prix mais baisse, ce qui serait logique avec l'augmentation de la productivité, il ne viendrait à l'idée de personne de demander une augmentation de salaire. Cette hausse des prix est devenue tellement une habitude que M. Pompidou lui-même ne conçoit pas autrement l'évolution des choses puisqu'il admet une hausse « globale des revenus de l'ordre de 4 % par an ». Alors qu'une baisse des prix de l'ordre de 4 % par an serait autrement plus efficace. Seulement voilà, la hausse artificielle des prix, c'est-à-dire une inflation chronique, est nécessaire pour sauvegarder un minimum de taux de profit et prolonger l'existence du capitalisme. Et si les travailleurs n'y prennent garde cette prolongation se fera sur leur dos.

Il y a dans l'esprit du chef du gouvernement un manque de logique, au sujet du profit. D'un côté, il est d'accord pour que les marges bénéficiaires soient plus élevées et, de l'autre, il veut modérer la progression des profits. Mais peut-être que cette dernière modération n'a été mise là que pour faire équilibre à sa déclaration, très ferme celle-là, de modération des hausses de salaires. Cela est d'autant plus possible que M. Pompidou veut encourager les investissements privés, or ceux-ci, c'est l'évidence même, ne peuvent se développer que si les profits sont assez substantiels.

Après ce dialogue avec les chefs d'entreprises, M. Pompidou a fait une sorte de synthèse de laquelle il ressort que deux problèmes fondamentaux se posent aujourd'hui :

« Le premier est celui d'assurer l'expansion sans compromettre pour autant la stabilité monétaire et des prix... Le deuxième problème est précisément quel doit être, compte tenu de cette donnée fondamentale, le rôle réservé à l'Etat, d'une part, et aux chefs d'entreprise et à l'initiative privée, d'autre part ? ».

L'expansion est une nécessité, a dit M. Pompidou et ce pour « des raisons sociales » et pour « des raisons nationales ». Mais la stabilité des prix et de la monnaie est aussi une nécessité, a-t-il ajouté. Et ce pour les mêmes raisons. Car « un grand pays est un pays qui a une monnaie. Et un grand pays est un pays qui a un niveau d'activité élevé ». Et comme la France doit être un grand pays, alors il faut l'expansion et la stabilité.

Voilà la base du raisonnement, et comme ce raisonnement est celui de tous les pays, il conduit à un nationalisme qui porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage, pour paraphraser Jaurès.

Après avoir ainsi défini les deux problèmes fondamentaux auxquels le gouvernement doit faire face, le premier ministre a examiné successivement le rôle de l'Etat et celui de l'initiative privée.

« En tout premier lieu, a-t-il dit, il faut insister sur le rôle actif et déterminant de l'Etat qui ne peut s'en remettre au jeu des lois économiques ». Et cela pour trois raisons : nationale, sociale et parce que l'Etat est devenu le premier des patrons.

Ceux qui ont lu mon projet de manifeste socialiste trouveront là la confirmation de l'évolution du capitalisme vers une économie d'Etat. Mais M. Pompidou a-t-il conscience de ce phénomène ? C'est peu probable si on s'en rapporte à ses déclarations précédentes selon lesquelles il ne lui « semblait ni souhaitable, ni nécessaire que l'Etat accroisse ses responsabilités directes dans le domaine économique » et que la sortie du plan de stabilisation « se traduira par le fait que le gouvernement relâchera par étapes les contraintes qu'il impose à notre économie et s'en remettra aux mécanismes normaux du marché ». Cette contradiction montre bien l'empirisme du premier ministre.

Il est vrai qu'après avoir affirmé ce rôle actif de l'Etat, M. Pompidou cherche à le minimiser, car il faut que l'Etat « laisse le plus de place possible à l'initiative privée ». Et l'initiative privée doit selon lui, « voir grand », « être compétitive », faire des recherches technologiques », « rationaliser les méthodes », « réaliser des unités plus importantes », développer les marchés extérieurs et « trouver des capitaux ». Et dans cette voie, l'initiative privée peut compter sur l'appui de l'Etat.

Ayant ainsi délimité la part de l'Etat et celle de l'initiative privée, M. Pompidou, dans sa conclusion, s'est risqué à une définition du régime économique français.

« Nous vivons en France, a-t-il dit, au point de vue économique dans un système qui nous est propre, à mi-chemin des régimes socialistes et des régimes proprement capitalistes, tel que le régime américain ». Cela ne lui déplaît pas, car il estime que la France doit « combiner les méthodes de ces deux systèmes ». Cependant, pour lui, « l'essentiel doit rester le fait de l'initiative privée ».

Que la France, tout comme les autres pays évolués de l'Occident, y compris les Etats-Unis, soit à mi-chemin entre le capitalisme et le socialisme, j'en suis convaincu. Dans mon projet de manifeste socialiste, j'ai démontré que nous étions dans une période de transition vers le socialisme. Seulement pour M. Pompidou le Socialisme c'est le régime soviétique, c'est-à-dire l'Etatisme. Et de fait, dans la mesure où le premier ministre s'écarte du capitalisme, ce n'est que pour s'en aller vers l'Etatisme. Du Socialisme il n'a pas la moindre idée.

Pierre RIMBERT

L'Internationale : Première victime de 1914...

Parmi les sujets de philosophie soumis au baccalauréat de cette année, un texte m'a quelque peu surpris : « *La liberté de jugement n'est-elle pas contrariée par la nécessité de la vérité ?* » Cette opposition entre le jugement et la vérité explique sans doute la ténacité avec laquelle certains amis me reprochent mes études rétrospectves. A quoi bon s'appesantir sur le passé ?

C'est cependant en retrouvant la vérité, telle que le recul du temps permet de l'établir que l'on peut le mieux exercer son jugement.

Il suffit de comparer les faits tels qu'ils sont connus aujourd'hui avec les mensonges qui composèrent « l'opium des peuples », en 1914, pour reconnaître la valeur morale et intellectuelle des rectifications de **l'Histoire**.

A la suite de mon premier article sur la plaque tournante de 1914, (R.P. septembre 1954), notre camarade Y. Deler, professeur d'histoire, avait apporté quelques rectifications, qui ont permis de dégager les faits établis : sur le vote des 3 ans ; sur l'attentat de Serajevo ; sur l'ultimatum autrichien ; sur l'ordre de mobilisation générale ; sur la violation de la neutralité belge. Je renvoie nos lecteurs à nos numéros de septembre et d'octobre 1954.

Sur les glissements et les ruptures qui ont discrédité le socialisme et le syndicalisme officiels, outre l'étude parue dans la R.P. en 1954, je renvoie mes amis à mon article du *Crapouillot* de janvier 1962 — et surtout au livre de Rosmer sur « *l'Histoire du Mouvement Ouvrier pendant la guerre* », qui reste un monument dont les détails ont autant d'importance que *l'architecture*.

Cependant Y. Deler me reprochait li y a dix ans de fonder des convictions sur des témoignages tendancieux et des présomptions audacieuses.

Je m'efforcerai donc d'être impartial même à l'égard de Poincaré et je n'abuserai pas de la mémoire de Jaurès. Mais ce sont les faits objectivement rapportés qui permettent de les qualifier l'un et l'autre en 1914 comme représentants de deux politiques européennes nettement et diamétralement opposées.

Poincaré a-t-il voulu la guerre ? Admettons que ce ne soit pas établi ! A-t-il fondé toute sa politique de 1912 à 1914 sur l'alliance franco-russe ? Il n'est pas possible d'en douter.

C'est à dessein que nous limitons les effets de cette politique à cette période cruciale qui va des guerres balkaniques au déchaînement de 1914.

Il n'est pas possible de citer tous les accords secrets conclus entre les puissances en cette « belle époque » de 1900 à 1914. Il n'est pas possible non plus de s'attarder sur les guerres balkaniques de 1912 à 1913. Pendant la première : la Serbie, le Monténégro, la Grèce et la Bulgarie s'unissent contre la Turquie. Pendant la seconde, la Serbie, la Grèce et la Roumanie s'unissent contre la Bulgarie à qui la Turquie reprend ses conquêtes de 1912. Or, il est établi que *la Russie a présidé elle-même à la conclusion de l'accord militaire serbo-bulgare qui déclencha la première guerre balkanique*. Président du Conseil, M. Poincaré signale à Saint-Pétersbourg les dangers de cette politique. Et le « Temps », organe de la bourgeoisie conservatrice et gouvernementale, écrit en 1913 : « *que les grandes puissances sont d'accord pour tracer autour des Balkans un cordon sanitaire et se protéger contre les conséquences d'un accès de démence collective.* »

C'était implicitement justifier a priori la localisation du conflit austro-serbe en 1914. Cependant, alors que l'Europe attend avec une certaine angoisse fébrile l'ultimatum autrichien à la Serbie, le 20 juillet, Poincaré, président de la République, débarque à Cronstadt. Le 21, il s'enferme avec Nicolas II. Leur entretien se résume ainsi selon Jacques Chastenet : « *Ils tombent d'accord sur la nécessité de maintenir plus étroite que jamais, l'alliance franco-russe et d'être prêts à en remplir toutes les obligations.* » Tous les témoins des cérémonies publiques qui marquèrent cette visite s'accordent pour constater que les propos de Poincaré d'une résonance insolite ne se traînaient pas dans la banalité ordinaire des politesses officielles. Et la seule présence du chef de l'Etat français dans la capitale de l'autocratie russe signifiait clairement que l'alliance franco-russe jouerait à plein effet, quelle que fût l'évolution du conflit.

LA CLAIRVOYANCE DE JAURES

Tout cela n'est-il pas suffisamment clair ? N'est-il pas aussi clair de l'autre côté que Jaurès représentait une politique diamétralement opposée à celle-ci ? Pourquoi mêler à cette contradiction décisive à ce moment-là, de lourdes compilations sur la doctrine jauresiste ou d'aventureuses spéculations sur le rôle qu'aurait joué Jaurès pendant la guerre ?

Pour beaucoup de nos amis, Jaurès ne fut qu'un rhéteur, un orateur, un politicien d'une classe supérieure aux autres. Le lyrisme poétique ou oratoire étourdit les uns, irrite les autres, éloigne les érudits et les doctrinaires.

Comme je citais au cours d'un débat sur les prodromes de la Révolution de 89 : Jaurès et Mathiez, mon amical contradicteur toléra celui-ci et rejeta celui-là — ignorant sans doute que dans *l'Histoire Socialiste de Jaurès*, les chapitres sur la France de 1789 restent d'une valeur historique incontestable et incontestée.

En relisant toute l'histoire des premières années du siècle, c'est avec une certaine admiration que j'ai noté les preuves de la géniale clairvoyance du leader socialiste. Lénine lui-même ne résisterait pas aussi totalement à l'épreuve d'une confrontation entre ce qu'il avait prévu et ce qui fut.

J'ai déjà rappelé que dans *l'Armée Nouvelle*, Jaurès, non seulement avait prévu l'invasion de la Belgique — ce qui était d'une banale évidence pour tous les observateurs lucides de la situation militaire — mais encore qu'il avait bâti tout son système de Nation Armée sur l'éventualité d'une attaque allemande massive et foudroyante, ayant pour but d'en finir avec la France, avant l'achèvement de la mobilisation russe.

Alors que l'état-major : Joffre, Foch et Castelnau entendait mener l'offensive de la seule armée active jusqu'à Berlin par Strasbourg, Mayence et le passage du Rhin...

Il n'est pas utile d'être expert en stratégie, pour attribuer à cette aberrante illusion la débâcle de Charleroi — alors que la Marne ne fut possible que par l'application tardive et insuffisante des idées de Jaurès.

On sait aussi qu'aucun adversaire du colonialisme n'a été aussi loin que lui dans la condamnation de l'intervention française au Maroc. Il fut le seul à dénoncer la violation par la France de l'acte d'Algésiras. Il écrivait en 1911, en pleine crise d'Agadir « *J'ai été stupéfait à maintes reprises, depuis des années, de la facilité avec laquelle nous violions nos engagements les plus formels... Si un autre peuple s'était conduit ainsi*

envers nous, s'il avait violé aussi continûment et aussi cyniquement un traité qui le liait en nous liant, nous aurions débordé de l'indignation la plus véhémente... »

Il avait prévu que le Maroc à la France compenserait l'Egypte à l'Angleterre, serait compensé par l'Allemagne au Congo, la Tripolitaine à l'Italie. Dans son discours de Lyon-Vaise, le dernier prononcé en France, le 25 juillet 1914, il le rappelait encore : « *La France a dit à l'Italie : tu peux aller en Tripolitaine, puisque je suis au Maroc. tu peux voler à l'autre bout de la rue, puisque j'ai volé à l'extrémité.* »

N'a-t-il pas encore (Chambre des Députés du 18-11-1909) déclaré que la cause directe de la tension européenne « *c'était le conflit tantôt sourd, tantôt aigu, toujours profond et redoutable de l'Allemagne et de l'Angleterre* », ce qui confirme l'explication « marxiste » de la guerre de 1914.

Mais voici comment sa logique aboutit en 1912 à la prévision de la guerre :

« *Des insensés nous mènent à l'abîme. Par le Maroc sera suscitée la Tripolitaine sera suscitée la guerre des Balkans. Par la guerre de Balkans surgira la menace de guerre générale. Voilà ce que nous n'avons cessé de répéter, nous les prétendus utopistes, nous les prétendus rêveurs.*

Que les gouvernements de l'Europe y prennent garde. Si demain, le conflit que leurs convoitises subalternes ont rendu possible s'élargissait, si l'Autriche et la Russie étaient aux prises, si par la chaîne des alliances, la France et l'Allemagne étaient traînées dans la guerre, les gouvernants ne pourraient pas couvrir le crime de la guerre. Ils ne pourraient jeter sur elle le moindre voile d'honneur national. ».

Et voici ce qui dénonce par anticipation, avec la plus implacable fermeté, l'imposture majeure de juillet 1914 :

« *Si la Russie intervient contre l'Autriche, elle se parera du prétexte de la défense des peuples balkaniques. Hypocrisie, car le tsarisme a toujours été l'oppresseur des Slaves et leur dupeur. Ou il les a écrasés comme en Pologne, ou il n'a fait semblant de les libérer, comme en Bulgarie, que pour les faire passer sous sa loi. Et dans l'intérêt de ses combinaisons égoïstes, il a livré deux fois, à l'Autriche, les Slaves de Bosnie-Herzégovine. Si la lutte s'engageait, ce serait celle de la réaction d'Autriche et la réaction tzariste. La France républicaine n'a rien à y voir.* »

PREMIER FRONT UNIQUE... SOCIALO-SYNDICALISTE

Rassurons encore nos amis sur la portée de notre « jaurésisme », qui est de même nature que notre « léninisme ». Pour un homme politique (comme d'ailleurs pour un militant syndicaliste) la qualité primordiale nous paraît toujours cette sorte d'intuition qui va plus loin que la clairvoyance, qui permet de déceler en chaque situation donnée, le point *essentiel* sur lequel doit porter l'attention et l'action. Jaurès avait compris et senti ce qui pouvait être déterminant dans le déchaînement de la guerre de 1912 à 1914. C'était le conflit austro-russe et l'automatisme de l'alliance franco-russe.

D'autres, sans doute, dans les fractions d'extrême gauche avaient préalablement averti l'opinion ouvrière. Rosmer — dans son « *Mouvement ouvrier pendant la guerre* » — rappelle tout ce qui fut dit et écrit en cette époque. Il cite particulièrement la brochure *La guerre qui vient* de Francis Delaisi (dont on a connu plus tard les relations avec Joseph Caillaux) publiée en 1911 par la *Guerre Sociale* — l'étude de Merrheim : *l'approche de la guerre*, publiée dans la *Vie Ouvrière* du 5 janvier au 20 février 1911 — un article de Domela Nieuwenhuis : *la Guerre anglo-allemande vue de Hollande*, publiée également dans la *Vie Ouvrière*, du 5 juillet 1911.

Tous les trois se basant surtout sur des données économiques incontestables, sur le danger que l'expansion allemande représentait pour l'impérialisme anglais, voyait dans cette rivalité le danger le plus sérieux pour la paix européenne. Delaisi — comme Jaurès — annonçait la violation de la neutralité belge. Tous les trois concluaient par la nécessité d'une réaction immédiate. Le premier envisageait surtout d'instruire le peuple français, afin qu'il réclamât la neutralisation de la France — les deux autres insistaient sur la nécessité d'une action ouvrière internationale, sur la grève générale et la « peur de la Révolution ».

Il paraît qu'au colloque « jaurésien » de Toulouse, on a exhumé un rapport de police sur une réunion du bureau confédéral de la C.G.T. tenue en fin de juillet 1914 au cours de laquelle on aurait reproché à Jaurès son acceptation de la Défense Nationale. Aurait-il fallu cette crise pour que les leaders syndicalistes découvrent ce qui était nettement évident depuis longtemps ? Erreur d'interprétation ou stupidité vraisemblable d'un policier.

En fait, les socialistes — et Jaurès plus que les autres — s'étaient toujours prononcés pour la défense nationale à l'exception d'une petite minorité hervéiste, d'ailleurs d'idéologie incertaine et instable.

Le bureau de la C.G.T. ne pouvait en 1914 ignorer cette divergence — sans doute grave — mais qui n'eut aucune influence sur la lutte contre la guerre, pendant les deux dernières années de paix. Lorsque fut discutée la loi de trois ans, lorsque le maintien illégal de la classe 1910 eut provoqué une forte agitation dans le pays et *jusque dans les casernes, la C.G.T., à titre exceptionnel, organisa de concert avec le parti socialiste une action dont l'efficacité ne fut pas douteuse.*

Jaurès, dont le socialisme prolongeait aussi bien l'utopisme démocratique que le réalisme pacifiste, dont l'internationalisme développait l'humanisme et élargissait le patriotisme, fut au sein de l'Internationale socialiste, avec Keir Hardie (de l'Indépendent Labour Party) le plus ardent défenseur de *la grève générale contre la guerre*. Ce fut l'opposition des marxistes orthodoxes : Guesde en France, Kautsky et Bebel en Allemagne, qui fit substituer au congrès international de Stuttgart en 1907, à la formule précise de grève générale, celle beaucoup plus vague... de « *moyens qui paraissent les mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale* ».

Mais ce qui est encore plus significatif, c'est que Jaurès confirma cette position, contre Guesde, au cours du congrès extraordinaire tenu à Paris les 14, 15 et 16 juillet 1914, c'est-à-dire en pleine crise austro-russe où furent mandatés les délégués au Congrès international qui devait se tenir à Vienne en août 1914.

« *Le Congrès considère comme particulièrement efficace la grève générale ouvrière simultanément et internationalement organisée dans les pays intéressés.* »

Il est vrai que Jaurès s'opposa au bureau confédéral, quant à la date de l'agitation et de l'action formellement décidées.

Sans le dire — peut-être sans le vouloir consciemment — il reprit à son compte l'objection de ses adversaires de tendance. Qu'avait dit, en effet, en substance, Guesde au congrès des 14-15 et 16 juillet : « *Si vous lancez le mot d'ordre*

de grève générale internationale, vous désarmerez les pays où le mouvement ouvrier est le mieux organisé et le plus puissant, au profit du pays le plus réactionnaire. » Cette dernière qualification convenait évidemment à la Russie tzariste. Et dans une certaine mesure, à l'Autriche-Hongrie, car le socialisme autrichien était paralysé par le heurt des nationalités au sein du vieil Empire bicéphale.

Or, Jaurès a certainement cru que l'action ouvrière, socialiste, pacifiste pouvait s'exercer efficacement au contraire en Allemagne, en Angleterre et en France.

En Allemagne, malgré ses faiblesses et ses compromissions, le parti social-démocrate avait bénéficié en 1912 du tiers des suffrages populaires et il comptait emporter la majorité dans un avenir proche. En Angleterre, les Trade-Unions envisageaient la grande action ouvrière qui ébranla le royaume, en 1926. En France, les élections de 1914 avaient amené au Palais-Bourbon une majorité hostile aux trois ans, dont le premier acte fut de renverser, dès sa constitution, le ministère Ribot, instrument de Poincaré.

En pensant que le gouvernement français et le gouvernement allemand retiendraient leurs alliés, russe et autrichien, par crainte de l'action ouvrière, Jaurès ne rêvait pas. Le 29 juillet au meeting de Bruxelles qui suivit la réunion du bureau international, il dirigea toute sa puissance oratoire contre la Russie, mais sembla se porter garant de la volonté pacifiste du gouvernement français.

Fut-il dupe ? Voulait-il en retardant la grande manifestation proposée pour le 2 août, « prendre le gouvernement à son propre mensonge » en l'engageant publiquement ? Ce qui est vrai c'est qu'il reçut des assurances apaisantes de la part des ministres français, entre le 25 et le 29 juillet.

LES DERNIERES HEURES

Le bureau confédéral de la C.G.T. ne se plaçait évidemment pas sur le même terrain que Jaurès. Il pouvait ne tenir aucun compte des précautions politiques du leader socialiste. Cependant ce sont surtout les organisations locales : Jeunesses syndicalistes, syndicats, Unions de syndicats... (une exception cependant : la Fédération du Bâtiment) qui lancèrent des mots d'ordre de rassemblements sur les voies publiques... à Paris et en province. Rosmer dans son livre publie les appels lancés — en particulier dans la *Bataille syndicaliste* — et rend compte assez complètement des manifestations populaires qui se produisirent du lundi soir 27 juillet au jeudi 30 juillet. La *Bataille syndicaliste* avançait le nombre — qui ne paraît pas exorbitant — de 100.000 à 200.000 manifestants. La police fut réellement débordée. Par un parallélisme impressionnant, au cours de la réception de Poincaré par le tzar « les ouvriers de Saint-Petersbourg saluèrent le président français par des grèves et de puissantes manifestations contre le tzarisme.

La C.G.T. et l'Union des Syndicats parisiens annoncèrent un grand meeting le jeudi 30 juillet dans les salles Wagram.

Or, Poincaré et son premier ministre Viviani : socialiste « indépendant » ex-unifié — à l'éloquence creuse et à l'esprit fragile — retour de Russie, débarquaient à Dunkerque le matin du 30 juillet. *Réuni le jour même le Conseil des Ministres interdisait le meeting de la salle Wagram et le signifiait aux organisateurs à la dernière minute.*

En cette soirée tout semble consommé ! Les protestations syndicalistes se caractérisent déjà par un style différent de celui des appels antérieurs. On y décèle comme une sorte de découragement, presque de désespoir. Jaurès, de son côté, a perdu son optimisme volontaire de la veille. Tous ceux qui ont vécu près de lui en cette ultime journée du 31 juillet sont unanimes à le décrire, animé d'une irritation fébrile, tonnant dans les couloirs de la Chambre contre « la vassalisation de la France par la Russie », menant une délégation socialiste au Quai d'Orsay, déclarant au sous-secrétaire d'Etat Abel Ferry : « *Nous allons continuer notre campagne contre la guerre* ».

Le soir même, il était assassiné par Raoul Villain, de deux balles tirées à bout portant contre le rideau du Café du Croissant qui cachait la tête du tribun.

On doit s'en tenir aux conjectures, quant aux sentiments de Jaurès en ce dernier jour. Mais deux certitudes s'imposent : *la première c'est que dans la soirée du 31 juillet, il n'avait pas changé d'opinion sur les responsabilités du conflit — la seconde, c'est que l'expression de cette opinion avait changé, qu'il avait perdu sa confiance, presque systématique, des jours précédents. Confiance en qui ? Dans le gouvernement français, sans nul doute, dont il avait proclamé publiquement la volonté pacifiste.*

Il fut abattu lorsqu'il se disposait à remonter à *l'Humanité*, pour écrire son article du lendemain. Marcel Cachin qui, sans doute, connaissait ses dernières pensées écrivait le 1er août : « *Notre pauvre ami devait lui-même reprendre pour les lecteurs de* l'Humanité *d'aujourd'hui le point de vue qu'il venait de défendre devant les ministres impuissants ou aveugles, devait à cette table du journal écrire l'article décisif par lequel aurait été dégagée la responsabilité de notre Parti.* »

Poincaré rentre à Paris le 30 juillet. L'action pacifiste est immédiatement interdite. Jaurès, le 31 juillet, s'acharne contre le pacte franco-russe, dénonce « cette canaille d'Iswolsky... », il est assassiné le soir même.

L'ordre de mobilisation générale est affiché le 1er août.

Les deux politiques contradictoires ont abouti l'une et l'autre à leur issue tragique. L'alliance franco-russe à la guerre — l'apostolat pacifiste à la mort.

QUE L'INTERNATIONALE SAUVE LE GENRE HUMAIN !

Causes de la guerre ? Responsabilités immédiates ? La seconde recherche semble aujourd'hui superflue. Et l'on ne perd plus son temps dans la première. On est fixé. Lors de la seconde guerre mondiale, on ne doutait pas du bellicisme congénital et incurable de l'Allemagne. Depuis, l'opinion a évolué quelque peu. La germanophobie ne paye plus. Cependant, tous les commentateurs sérieux, en ce cinquantenaire, sont bien obligés de reconnaître les faits qu'une poignée de pacifistes s'efforçait de dégager dès 1914, contre les opinions déchaînées et aveugles. Mais on hésite à formuler des conclusions. Et si l'on abandonne la thèse de la responsabilité exclusive de l'Allemagne, base juridique et morale du traité de Versailles, en 1919, on établit une sorte de hiérarchie dans les responsabilités, où la France se place au dernier rang.

Sur un autre plan, là encore la doctrine apporte son explication définitive. *La guerre de 1914-1918 fut déterminée par le conflit des impérialismes...*

C'est sans doute vrai, en fin de compte. Delaisi, Merrheim..., Jaurès lui-même en 1909 avaient raison. L'expansion retardée et accélérée de l'Allemagne industrielle menaçait les positions privilégiées de la France et surtout de la Grande-Bre-

tagne. La volonté de celle-ci d'arrêter les progrès de la puissance germanique menait fatalement à la guerre européenne.

L'attitude du Foreign Office en ces derniers jours de juillet 1914 autorisa d'ailleurs toutes les accusations d'hypocrisie et d'imposture. Car la violation de la neutralité belge ne pouvait surprendre aucun homme d'Etat. Tous les états-majors pouvaient prévoir le plan allemand de débordement par le Nord-Est. En proclamant avant les premières mobilisations son intention de défendre la Belgique en 1914 — comme elle a publiquement garanti les frontières polonaises en 1939, la Grande-Bretagne aurait obligé l'Allemagne, soit à suspendre l'agression, soit à provoquer délibérément la guerre européenne.

Méfions-nous cependant des explications trop simples. Les impérialistes s'engageaient facilement dans des entreprises coloniales, profitant d'une monstrueuse supériorité. On est plus prudent lorsqu'on craint de rencontrer une puissance équivalente à la sienne. On l'est d'autant plus que dans tout pays industriel, il existe un mouvement ouvrier assez solidement organisé et conscient pour qu'on ne néglige pas son intervention possible. Nous l'avons constaté pour la France et l'Allemagne. En Angleterre, l'Independant Labour Party s'affirmait encore pacifiste, après la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Pour que la guerre mondiale puisse se déclencher, il fallait autre chose, une conjoncture favorable, l'intervention de facteurs étrangers au système capitaliste, échappant même à la logique interne de l'impérialisme. *En 1939, ce fut le totalitarisme hitlérien associé au totalitarisme stalinien.*

Et en 1914 ? Il n'est pas sans intérêt de rapprocher les deux voyages de Poincaré en Russie. Celui de 1912, où président du Conseil, il s'efforça de retenir la Russie. Celui de 1914, où président de la République, il affirma solennellement par sa seule présence la solidarité franco-russe. *Or, entre 1912 et 1914, il y eut toute l'action syndicaliste et socialiste menée contre la loi de Trois ans, contre le militarisme, qui avait abouti à la défaite électorale du poincarisme en avril 1914.*

N'est-il pas également édifiant que la Serbie, l'Autriche et la Russie aient joué les premiers rôles dans le déclenchement ? C'est-à-dire une nation relativement jeune, où pour conquérir ou garder le pouvoir, des clans militaires rivalisaient dans la surenchère nationaliste. C'est-à-dire deux Etats qui ne se maintenaient que par des survivances féodales et dont les maîtres pouvaient espérer que la guerre ralentirait la dislocation ou retarderait l'écroulement fatal.

Mais sans s'attarder sur d'autres aspects de la semaine tragique de juillet 1914, en constatant que de tels phénomènes ne sont pas absents de nos visions actuelles, même s'ils se situent en d'autres lieux ou se mesurent avec d'autres unités, ne pourrait-on consacrer le maximum d'attention à ce que l'on a appelé la faillite de l'Internationale ?

Inutile de revenir aujourd'hui sur les défaillances, les reniements et les trahisons des leaders, des chefs, des syndicats et des partis. En 1964, nous commémorons le centenaire de la Première Internationale, en même temps que le cinquantenaire de la première guerre mondiale. 1914 se place donc exactement au milieu d'un siècle d'internationalisme ouvrier et socialiste. Au point culminant aussi. En 1964, il n'existe plus d'Internationale socialiste, ni même de véritable Internationale syndicale. De 1914 à 1964, nous avons vu naître, se développer et se corrompre, des révolutions dites socialistes qui ont abouti trop souvent au renforcement et à l'exaspération des nationalismes, à la consolidation de survivances réactionnaires.

L'Internationale pouvait-elle empêcher la guerre en 1914 ? Sa faillite était-elle fatale ? Rien ne nous permet de l'affirmer. Mais la véritable faillite a commencé après le déclenchement.

Il fallait maintenir l'Internationale, malgré la guerre, au-delà de la guerre. Il fallait dégager la responsabilité de la classe ouvrière de tous les pays. Mots d'ordre qui inspirèrent la conférence de Zimmerwald en 1915 — et qui nous précisent encore aujourd'hui notre plus impérieux devoir — C'est ce que nous dirons en commémorant le centenaire de la Première Internationale. C'est ce que nous déduisons logiquement de notre évocation de 1914...

Roger HAGNAUER

Un colloque

JAURÈS ET 1914

Les 23 et 24 mai s'est tenu à Toulouse un « **colloque** » sur **Jaurès et la Nation**. La Société d'études jaurésiennes, avec l'Institut français d'Histoire sociale étaient à l'origine de cette initiative, à laquelle participaient les Facultés des Lettres de Toulouse et de Paris. Pour le cinquantième anniversaire de sa mort, l'Université française tint donc à honorer le tribun socialiste. Nous fûmes présents à cette commémoration, l'ami Charbit et moi. Dans l'Amphithéâtre J. Jaurès de l'Institut d'études politiques nous furent soumises d'importantes communications, dont les plus riches furent sans doute celles de Mmes Rebérioux et Annie Kriegel (celle-ci sur Jaurès en juillet 1914). Doyens et professeurs d'Université nous apprirent des choses intéressantes et qui furent discutées. Quant à la question de savoir quelle aurait pu être, s'il n'avait été assassiné, l'attitude de Jaurès devant le déchaînement, probable malgré tout, du conflit, il n'est guère possible de décider.

La « trahison » de chefs syndicalistes est celle d'opinions qu'ils avaient soutenues quelques jours avant, qu'ils renièrent quelques jours après. Nous savons qu'il y eut peu d'hommes véritables dans le vertige qui tourna presque toutes les têtes. On peut toujours penser que Jaurès serait demeuré homme. Parmi ceux qui le restèrent, notre Marcel Martinet a donné un témoignage qui date d'août 1942 — encore des années sombres — **Deux Images** » que publièrent les « Cahiers des Amis de Han Ryner » en leur n° 2, sur une rencontre de la fin de l'été 14, à Paris : « ...l'un et l'autre nous parlions toujours le même langage, nous appartenions toujours à la même patrie. Quel soulagement ! Encore un homme, et homme de haute valeur, qui n'avait pas abdiqué la dignité humaine ». Je précise qu'il s'agit de Han Ryner.

Si, je rappelle cela, est-ce pour souligner l'impuissance des individus devant des événements qui tiennent de catastrophes cosmiques ?, ou pour affirmer qu'une volonté résolue de ne pas participer à des hécatombes sur leurs semblables suffirait à balancer l'aberration passionnelle de ceux qui précipitent les peuples dans les conflits ? Un grandissement de la conscience parmi les hommes est aussi une force. Je ne veux pas épiloguer longuement. Il faut s'interroger, réfléchir, examiner encore et discuter des problèmes qui n'ont pas fini de se poser à nous à propos du premier et semi-séculaire anniversaire de la première grande fraîche et joyeuse.

Le dimanche 24, une excursion, malheureusement poursuivie sous une pluie battante, nous conduisit au musée Jaurès de Castres, à Carmaux, à la Verrerie Ouvrière d'Albi. Je veux un peu m'arrêter à cette visite, dans le pélerinage au pays où Jaurès puisa son éducation politique, dans son terroir, où il put trouver sa profonde solidarité avec le monde ouvrier, pour constater la pérennité

de cette œuvre dont Jaurès fut un des fondateurs. Cependant, en admirant l'organisation vivante de cette coopérative de production — si rare encore ! — dont l'histoire, je crois, doit être écrite par Mlle Rolande Trempé, en nous initiant à la bientôt complète automation qui remplace à présent le terrible travail des verriers de jadis — j'ai observé, enfant, les souffleurs, torse nu, devant les fours en plein air, avec leurs cannes, à la verrerie de la Neuvillette, près de Reims — je ne pouvais m'empêcher de déplorer l'évolution de la technique mécanisée, cet **enfer moderne** où l'ouvrier n'a plus aucune part. N'est-ce qu'à **cela** que le travailleur de demain doit tendre ? N'est-ce pas un des soucis qui doit inquiéter le monde ouvrier que ce nouvel esclavage, ce que Jack London appelait le **Talon de Fer**, voici plus de 50 ans aussi, et où doit aboutir ce monde technocratique qui prolifère ? Nous rêvons d'un travail humain, d'un travail équilibré, corporel et intelligent, d'un travail créateur. Jaurès, le grand humaniste, aurait eu son mot à dire là, n'en doutons pas, lui qui s'opposait aux marxistes **froids** d'un matérialisme sans profondeur pour reconnaître la place du facteur humain et individuel dans l'histoire.

Je n'oublie pas que, tout jeune, j'ai été tant soit peu formé par les discours et controverses de Jaurès, en ces brochures que j'allais acheter 0,10 F. ou 0,25 F. pendant cette guerre de 14, rue Montmartre, à **l'Humanité.** Je n'oublie pas que nous, les jeunes, yeux ouverts par les conséquences du conflit, ne pardonnions pas, dans la ferveur conservée pour l'Assassiné, leur participation à la valse de l'Union Sacrée, aux Jouhaux, aux Renaudel, aux Guesde, aux Sembat. Voici 50 ans s'opposait aux folies politico-guerrières celui qu'un inconscient Raoul Villain — que Jean Rabaut a campé de façon définitive — allait abattre. N'ayons pas, nous, la mémoire courte.

Louis SIMON

L'exécuteur de hautes et basses œuvres

Nous hésitons à écrire sur Maurice Thorez. Dans une revue comme la nôtre, on n'a guère le temps de s'attarder sur les vedettes théâtrales ou cinématographiques dont la disparition ne touche le public que le temps d'une sortie après la représentation et ne gêne les auteurs et les metteurs en scène que pendant quelques jours.

Nous n'éprouvons aucun regret, bien sûr, mais rien non plus qui s'apparente à la satisfaction ou au soulagement. Il serait sans doute intéressant d'étudier le cas « Maurice Thorez », sur le plan humain, comme en 1936 nous avons commenté dans la R.P. le saut de Jacques Doriot de l'hérésie communiste dans l'orthodoxie fasciste. Mais il y eut au moins ce saut. Rien de semblabe dans la carrière de celui qui fut pendant près de quarante ans le leader du P.C. Cependant une analogie au départ. L'intérêt provoqué par l'éloquence spontanée d'un jeune ouvrier. Il est assez piquant de rappeler que Monatte fut le premier à découvrir Thorez, au cours d'un congrès de mineurs tenu à Angers vers 1922. Mais dans les deux cas, cela ne peut que colorer la biographie. Rien ne subsistait du mineur Thorez dans le « révolutionnaire professionnel » devenu premier commis français de Staline — comme rien ne subsistait du métallurgiste Doriot dans l'aventurier fasciste devenu premier « volontaire français de la Wehrmacht... et de la Gestapo !

Nous pourrions poursuivre le parallèle. Il s'en est peut-être fallu de peu que les positions ne soient inversées. Thorez aurait pu jouer le rôle de Doriot, et Doriot celui de Thorez. Voilà qui indignera Mme Françoise Giroux qui dans **l'Express** du 16 juillet, accueille de son mépris ceux qui ont osé douter du « patriotisme de Thorez ». Il est vrai que les communistes dirigés par Thorez ont parfois affirmé un nationalisme virulent et dénoncés comme des traitres les pacifistes, les partisans de l'alliance américaine ou de la réconciliation franco-allemande. Mais en d'autres temps, Maurice Thorez avait, en 1934, nié la nécessité de la défense nationale, même en cas d'agression hitlérienne, — dénoncé en 1939 et en 1940 les impérialistes franco-anglais et leur agent, le de Gaulle du 18 juin, déserté en 1939 (disparu en URSS, dit pudiquement Mme Giroux), ordonné le sabotage des productions de guerre, affirmé en 1947 que si les hordes staliniennes envahissaient la France, les travailleurs seraient invités à fraterniser avec les envahisseurs... Si c'est cela du patriotisme, pourquoi avoir condamné, Doriot Déat et Laval !

L'éditorial du **Monde** du 14 juillet est tout de même plus honnête. Il révèle toutes les... variations de Thorez, mais il les justifie implicitement par le « **patriotisme soviétique** »... c'est-à-dire le « loyalisme international » à l'égard du « pays du socialisme ». Malheureusement la suite de l'éditorial ne nous permet pas de nous associer à cet hommage mesuré.

On nous dit que « **Thorez n'a connu qu'une seule et unique crise de conscience** ». En 1956, après le rapport antistalinien de Khrouchtchev. Ainsi aucune crise pendant trente ans, ni lors de la liquidation des combattants d'octobre 1917, ni lors du pacte Hitler-Staline, ni lors de la dissolution de l'Internationale Communiste. **Une seule et unique crise... qui a duré juste le temps nécessaire pour s'assurer de la victoire de Khrouchtchev... pour vérifier que la servilité khrouchtchévienne serait aussi rentable que la servilité stalinienne.**

Ce qui n'est pas contestable, c'est l'intelligence du serviteur qui connaissait son maître... Pour en revenir à notre parallèle avec Doriot, n'oublions pas qu'en février 1934, l'opposition entre les deux hommes (ce que Mme Giroux semble ignorer) tenait justement au Front unique avec les socialistes dont Doriot était partisan et que Thorez repoussait, pour le reprendre trois mois après sur l'ordre de Staline. Et à chaque tournant important, on s'est aligné, sans réserves, sur la nouvelle ligne, sans aucun effort apparent, même si la direction en était diamétralement opposée à la précédente.

Staline a toujours appliqué cette méthode, qui lui a permis de se maintenir au Pouvoir, en sacrifiant délibérément ses plus zélés partisans. Mais quels furent les sacrifices personnels de Thorez ? Mme Giroux parle du Parti « **à qui on doit tout donner, mais ne rien demander** ». — C'est vrai sans doute pour les pauvres bougres de la base. Mais pour Thorez la servilité fut largement payante. On lui aménageait, lors de sa mort, une villa sur la Côte d'Azur. Le Parti a dépensé largement pour entretenir et parer la vie de sa famille, comme pour ses apothéoses. Noblesse oblige !

Claude Fuzier dans le **Populaire** se veut généreux et fraternel. « **Le Parti communiste continuera après Thorez, comme le Parti Socialiste, après Jaurès ou Blum** ». On espère qu'un tel rapprochement fera rougir de honte les socialistes les plus convaincus. Car la pensée de Jaurès... et même celle de Léon Blum ont animé et animent encore des débats, entretiennent encore la vie intérieure du Parti Socialiste, même si on les altère, les dénature ou les rejette. Le Parti Communiste ne devait rien à la pensée de Thorez, car jamais les phrases de Thorez n'ont exprimé sa pensée propre, pas même son arrière-pensée. Le Parti Communiste lui doit un appareil parfaitement efficace qui n'a pas eu d'autre fonction que d'empêcher une pensée communiste originale. Encore ne fut-il en cette affaire qu'un acteur assez brillant, ni l'auteur, ni même le metteur en scène. Et si nous ne pouvons évoquer son jeu avec l'objectivité du spectateur, c'est que nous voyons, derrière l'écran ou dans les coulisses, de la boue et du sang à peine secs, et les cadavres d'une jeunesse révolutionnaire dupée, avilie et sacrifiée.

R. H.

LA LUTTE DU PROLÉTARIAT ESPAGNOL CONTRE LA DICTATURE FRANQUISTE

La grande presse internationale — cette même presse qui, en 1962, avait donné une abondante information au sujet des luttes de la classe ouvrière espagnole — a adopté cette fois-ci une attitude singulière : elle informe partiellement et avec du retard ; parfois, elle passe sous silence des grèves et des manifestations qui revêtent pourtant une grande importance dans la conjoncture actuelle de l'Espagne. C'est pourquoi, répondant au souhait d'amis et camarades de plusieurs pays d'Europe Occidentale, nous donnons ici un bref résumé des principaux événements qui ont eu lieu en Espagne au cours des dernières semaines.

LES ASTURIES TOUJOURS SUR LA BRECHE

La nouvelle « Ordonnance » sur le travail dans les mines — arrachée au gouvernement franquiste par les courageux mineurs — est entrée en vigueur dans tout le pays... sauf dans la zone minière asturienne. Les dirigeants « syndicaux » phalangistes expliquent que le gouvernement attend la reprise du travail dans les Asturies pour l'applliquer aussi à cette région. Mais plus de 10.000 mineurs, notamment dans le bassin du Caudal, refusent de reprendre le travail si on ne leur donne pas des garanties précises. D'autre part, dans les puits où « tout est rentré dans l'ordre », les mineurs appliquent la tactique de la réduction du rythme du travail. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que le patronat des mines, qui accuse le gouvernement de « faiblesse », ait de nouveau recours au lock-out général.

L'« Ordonnance » sur le travail dans les mines prévoit une augmentation générale des salaires de 40 %, mais échelonnée sur trois ans. Il semble que la première augmentation doit être de 8 à 10 %. L'« Ordonnance » prévoit également des compensations pour la perte de salaire subie par les sillicosés au premier degré qui doivent changer d'emploi, ainsi que leur rééducation professionnelle, qui serait prise partiellement en charge par le Fonds National de Protection du Travail et non par les entreprises minières.

La réaction des mineurs face à cette « Ordonnance » est parfaitement illustrée par les passages suivants extraits d'une lettre de nos camarades des Asturies : « Les mineurs sont méfiants. L'augmentation des salaires ne sera pas, en pratique, aussi importante qu'on le dit. Elle sera calculée sur le salaire de base, et nous savons déjà par expérience ce que cela signifie. En outre, les prix augmentent toujours. En ce qui concerne les sillicosés, nous n'avons aucune garantie que l'« Ordonnance » — rédigée d'ailleurs en termes assez obscurs — sera appliquée réellement. La seule garantie serait l'existence de syndicats ouvriers authentiques et la liberté nécesaire pour surveiller l'application des nouvelles dispositions. Mais ici, les syndicats ce sont les patrons qui les dirigent. »... « Nous ignorons encore ce qui va arriver, mais la lutte ne cessera pas sans résultats. Les éléments les plus conscients savent déjà qu'il faudra aller beaucoup plus loin et qu'il n'y a pas de solution dans le cadre du régime actuel ».

Au cours de la première grève (14 mai), de violents incidents se produisirent dans cette ville, où les grévistes incendièrent deux autobus.

LES GREVES DE SANTANDER

Il faut mentionner tout particulièrement les récentes grèves de Santander, qui avaient un double objectif : solidarité avec les mineurs des Asturies et revendications de salaire. La plus importante fut celle des 5.000 métallos de l'entreprise Nueva Montana Quijano, qui présentèrent à la direction un avant-projet de convention collective. Les patrons répondirent par le licenciement de plusieurs travailleurs. Mais les informations reçues indiquent que l'esprit combatif persiste.

LA GREVE DES HAUTS FOURNEAUX DE SAGONTE

Bien qu'avec beaucoup de retard, il nous paraît nécessaire de rappeler aussi la grande grève des ouvriers des Hauts Fourneaux de Sagonte (Valence), l'une des principales entreprises de la côte du Levant (4.000 travailleurs). Le mouvement a eu lieu en avril et a duré trois semaines. La grève fut déclenchée pour protester contre le « Plan Rendement », imposé par l'entreprise, qui prévoyait l'attribution de primes importantes liées à une augmentation sensible du rendement. Or, celui-ci s'éleva, mais les primes promises ne furent pas payées. Commencé sous forme de grève sur le tas, le mouvement devint général entraînant l'arrêt total de l'entreprise. Le 25 avril, après avoir épuisé leurs moyens de résistance, la plupart des ouvriers reprirent le travail. De nombreux grévistes furent licenciés et privés de tous les droits acquis. On arrêta des travailleurs accusés d'être « des meneurs recevant des instructions des militants en exil ». Ces travailleurs se trouvent actuellement à la prison de Valence. La situation reste tendue dans l'entreprise et les travailleurs agissent maintenant pour obtenir la libération des emprisonnés et le retour des licenciés. Il faut noter que les dirigeants « syndicaux » phalangistes se sont mis au service des patrons pendant toute la grève, menaçant de déportation les ouvriers qui refusaient de reprendre le travail.

ENCORE SUR LE 1er MAI

Nous continuons de recevoir des nouvelles sur la commémoration du 1er Mai en Espagne. Nous avons parlé dans notre dernier bulletin d'information des manifestations de Bilbao et Saint-Sébastien. Mais là où il n'a pas été possible d'organiser des manifestations ouvertes, les travailleurs se sont exprimés sous d'autres formes. Dans plusieurs villes, des milliers de travailleurs se sont rendus aux cimetières pour rendre hommage aux victimes de la répression franquiste. Les tombes des combattants ouvriers fusillés au cours des 25 dernières années ont été couvertes de fleurs. L'affluence a été particulièrement grande au cimetière civil de Madrid. Telle a été la réponse à la campagne franquiste sur les « 25 années de paix ».

Dans d'autres endroits, aux Asturies en particulier, les travailleurs ont organisé ce jour-là des réunions à la campagne.

Il faut rappeler enfin que le 1er Mai a été cette année commémoré avec éclat dans les centres industriels d'Europe Occidentale où résident de forts contingents de la nouvelle émigration de travailleurs espagnols. Il y a eu des meetings et des manifestations à Francfort, Liège, Cologne, Wetzlar, Dusseldorf et Bâle. Dans de nombreuses villes de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne et de Suisse, les travailleurs que le franquisme exporte comme main-d'œuvre bon marché se sont associés aux manifestations organisées par les syndicats.

LUTTE VICTORIEUSE POUR « LA LIBERTE DE PECHE » A CADIX

Le 4 juin, un millier de travailleurs (ouvriers agricoles dans leur majorité) de San Lucar de Barrameda (Cadix) ont manifesté devant le local des « syndicats » phalangistes en réclamant la « liberté de pêche ». Ils protestaient ainsi contre la concession à une entreprise de la région du droit exclusif de pêche d'huîtres et de crustacés. Employés aux travaux de la terre seulement pendant la récolte, ces ouvriers, le reste de l'année, vivent de cette pêche. Le 5 juin, le représentant du Commandant de la Circonscription Maritime de Séville les a convoqués à une réunion. Ils ont protesté contre le monopole accordé à l'entreprise en question et ont obtenu de nouveau le droit de pêcher librement sur les côtes avoisinant l'embouchure du Guadalquivir.

APRÈS LA GRÈVE DES MÉDECINS EN BELGIQUE

La presse quotidienne aura appris aux lecteurs de la R.P. que la grève des médecins s'était finalement terminée par un « accord » engageant le corps médical, le gouvernement, organismes assureurs, délégués patronaux et syndicaux.

S'il ne peut être question d'analyser en détail le contenu de ce compromis, nous croyons cependant utile, après l'article publié dans le n° 494 de la revue, de donner notre opinion sur la nouvelle situation ainsi créée.

A première vue, les assurés sociaux n'ont rien perdu des avantages que leur promettait la loi Leburton qui fut cause de la révolte du corps médical. Les veuves, invalides, pensionnés, orphelins jouiront d'un tarif préférentiel avec remboursement total des débours par les caisses d'assurance sociale. De même, tous les assurés peuvent être hospitalisés en chambre commune avec une couverture complète des dépenses encourues, sauf pour certains médicaments.

Après correction de certains articles de la loi, on peut estimer qu'un grand nombre de médecins accepteront de signer une convention les engageant à respecter les tarifs de consultation, de visite, des diverses prestations spéciales, dûment fixés dans l'accord. Il a cependant été convenu qu'environ un tiers du temps du travail du médecin était libre, hors convention et que les consultations et visites des médecins, généralistes ou spécialisés, donneraient lieu à l'application d'un ticket modérateur (25 % des honoraires conventionnés).

Le protocole d'accord a été facilement accepté par la Chambre des Députés et par le Sénat, parce qu'il ne modifie pas, essentiellement, l'esprit de la loi. Mais il se traduit, d'abord, par une augmentation des dépenses de l'assurance. L'équilibre du budget, établi pour 1964, ne serait pas compromis parce que, dit le Ministre de la Prévoyance Sociale, il avait été prévu une large marge de sécurité.

Et pour 1965 ? Eh bien ! on verra. Mais, dès maintenant, syndicats et patrons ont averti le Gouvernement qu'ils n'entendaient pas faire les frais des exigences du corps médical, en acceptant une augmentation des cotisations patronales et ouvrières.

Alors, qui paiera ? L'Etat ? c'est-à-dire l'impôt et comme il n'existe pas, en Belgique, un impôt largement progressif, nous conclurons : les salariés.

Mais si pour l'immédiat, le Gouvernement a sauvé la face, le corps médical a, pour sa part, obtenu l'essentiel de ses revendications :

S'il accepte de se conventionner, c'est en toute liberté et en droit privé.

Les médecins n'auront aucune responsabilité financière dans la gestion de l'assurance. Ils établiront une nomenclature des actes donnant lieu à remboursement et il appartiendra aux organismes assureurs et au Gouvernement de se procurer les ressources nécessaires pour le financement.

Dans tous les comités techniques, auxquels ils participent, les représentants du corps médical auront, sous prétexte qu'ils sont de vrais techniciens, une large majorité dans les votes.

Les organes de contrôle ont les ongles rognés !

La médecine libérale est donc sauvée en Belgique !

Dr. René GOFFIN

DERRIÈRE L'ARBRE, LA FORÊT

A quelques années d'intrevalle nous avons vécu en Belgique deux conflits d'ordre social sur les conséquences desquels on s'interrogera longtemps.

Fin 1960, début 1961, surtout dans l'est et le sud du pays, la violence ouvrière tint, avec un certain succès, tête aux forces de répression. Les ouvriers engagés dans cette démonstration de force étaient censés combattre un projet de loi fiscale, dite « loi unique ». Sous les auspices de la R.P. notre ami Jean De Boe de la Fédération du Livre a fait à Paris un long exposé dénonçant jusque dans les moindres détails le caractère réactionnaire de ce projet. Mais cette loi n'a été que l'occasion pour les ouvriers et les militants qui animaient la grève d'exprimer leur mécontentement. C'est ailleurs qu'il fallait chercher l'origine de leur révolte.

La flambée passée, les ministres libéraux cédaient leur place. Un gouvernement qu'un peu prompts d'aucuns qualifiaient de « travailliste » alliait catholiques et sociaux-démocrates. La loi était promulguée, les ministres socialistes l'entérinaient, l'appliquaient, et les organisations ouvrières s'en sont allègrement accommodées.

Mais le camarade André Genot, du syndicat des cheminots, qui comptait parmi les militants les plus actifs et les mieux écoutés de ces grèves, et qui d'ailleurs accompagnait De Boe à notre réunion de Paris, a démissionné des mandats qu'il détenait au sein de la sociale-démocratie pour présider le « Mouvement populaire wallon » qui met l'accent sur les revendications d'ordre géographique et qui groupe des forces fort disparates. Tout le mouvement social en Wallonie est affecté par cette évolution qui se situe dans le droit fil des dites grèves. Les vilolences d'alors n'ont aujourd'hui nulle autre suite, que les propos de nos amis directement engagés dans l'action ne laissaient guère prévoir.

Il y aurait un parallèle à tracer avec le conflit qui, six mois durant, vient d'opposer gouvernement et médecins. Un accord récent semble y avoir mis fin. Il laissera entières les causes desquelles le conflit procédait.

L'initiative de l'assurance-maladie et invalidité revient des mutuelles d'obédience politique, principalement socialistes. On peut nier le rôle révolutionnaire des entreprises financières, commerciales, parfois industrielles, qui se sont développées à partir d'organisations ouvrières. On ne saurait ignorer l'importance de leurs réalisations. Dans le domaine qui nous intéresse ici, on leur doit de nombreuses cliniques, des sanas, des maisons de convalescence, de réadaptation, des laboratoires.

Des lois succesives ont rendu obligatoire l'affiliation à ces mutuelles, en ont étendu le champ d'action et augmenté les ressources notamment par certaines interventions gouvernementales. La tendance à la bureaucratisation, toujours latente en ces entreprises, s'en est trouvée favorisée. Il y a beau temps que de mutuelles elles sont devenues caisses para-étatiques. La voie difficile de l'effort mutuel fit place aux facilités des subventions. Soumises aux exigences croissantes d'une clientèle plus nombreuse, tributaires d'un appareil administratif toujours moins intéressé au résultat de son travail, leur gestion s'est rapidement soldée par de vertigineux déficits. A chaque coup les gouvernements successifs furent appelés à éponger ces différences.

Dans l'optique gouvernementale ce souci financier prime toute autre considération. Résorber le déficit chronique des mutuelles constitue l'essentiel de son programme. Ce sont des considérations matérielles qu'un matérialiste marxiste n'avoue pas aisément. C'est donc sous le slogan d'une meilleure médecine à meilleur marché qu'ils entreprirent de majorer les cotisations des assurés. Leur effort d'imagination n'alla pas plus loin. Le

docteur Goffin, de la clinique socialiste de La Hesdre, suggéra bien de réduire le budget militaire pour financer le budget de la santé publique, mais il n'avait aucune chance d'être entendu.

En attendant le seul article de la loi effectivement appliqué depuis le 1er avril 1964 est celui relatif à la majoration des cotisations. Il s'assortit d'un arrêté-loi à effet du 1er mai qui interdit aux pharmaciens de pratiquer une ristourne sur les prix d'ailleurs surfaits des spécialités pharmaceutiques. Cette ristourne était généralement de 20 %. Dès lors, chacun de payer plus cher les médicaments, dans le temps que l'on prétend imposer une médecine moins chère. Je rêve d'un essai intitulé « De la contradiction considérée comme une dialectique ».

Ainsi engagée et sans jamais aborder les véritables problèmes, la dispute sombra aussitôt dans la plus sotte attrapade. Injures réciproques. Les médecins accusent les mutuelles de malversations, de faux en écritures comptables. Les ministres et les administrateurs des mutuelles accusent les médecins de vénalité. Ceux qui, dans la presse, rendent compte du conflit, s'attachent selon leurs préférences particulières à justifier ces insultes. Puis sur un compromis qui laisse pratiquement chacun sur ses positions et qui sans rien accorder à personne satisfait soudain tout le monde, les mains se serrent. Copains comme devant.

Le premier à se ressaisir semble avoir été le citoyen Major, qui préside la F.G.T.B. — Pendant la période de tension, entraîné par la polémique, il a chassé du médecin comme jadis on mangeait du curé. Mais la paix acquise il s'est révélé dans « Syndicats » (l'hebdomadaire de la F.G.T.B.) capable d'objectivité. Nous lui devons ces précisions :

La question des gros sous se pose aux médecins, mais pas exactement comme on l'affirmait durant le conflit. Leur situation est fort diversifiée. Au haut de l'échelle les ténors du diagnostic, les virtuoses du bistouri, les professeurs émérites et maitres éminents, resteront de toute manière en dehors des conventions légales. Disons tout de suite que leur réputation n'est pas nécessairement usurpée. La médecine est aussi un art.

A l'autre bout de l'échelle les besogneux de la médecine, les internes des hôpitaux et des cliniques, gagnent 6.000 francs belges par mois. Ni la loi, ni les objectifs de la grève des médecins, n'ont envisagé de corriger ces salaires. L'écart entre les médecins grand-bourgeois et les petits docteurs prolétaires est tel qu'aucune solidarité n'est possible sur ce terrain

Quant aux médecins du quartier, liés aux conventions légales, ils ne gagneront pas les revenus annuels que la propagande gouvernementale avançait au cours du conflit. Mais sans doute qu'iils auront un peu de beurre sur leur pain. Reste à savoir si le but du socialisme, même réformiste, est de réduire au pain sec une catégorie quelconque de travailleurs, fussent-ils agrégés d'université.

Reste surtout à savoir comment ils gagneront ce pain et ce beurre. Ici l'aumônier des mutuelles chrétiennes a attaché le grelot. Par une lapalissade, mais singulièrement actuelle : chacun a droit à une médecine de qualité, quel que soit son niveau social. C'est fort bien dit. Mais le moyen ? Les chambres syndicales des médecins ont répondu : « dans les cliniques mutuellistes les médecins doivent examiner les malades en série. Croyez-vous que ce soit pour le plaisir de gâcher leur profession ou de s'épuiser physiquement ?

« La direction politique de leur mutuelle leur a fait comprendre que le seul moyen d'en sortir avec les tarifs de la sécurité sociale est la médecine à la chaîne. Dans l'état actuel des choses toute la médecine est nécessairement ramenée à une médecine de pauvres. »

Reste enfin à comprendre comment et pourquoi la grève des soins, impopulaire dans son principe, a néanmoins groupé la quasi-totalité des médecins que leur formation préparait mal à une action concertée ; a provoqué la solidarité agissante des métiers annexes : infirmiers, pharmaciens, étudiants en médecine ; et des professions libérales, étrangères au conflit. On voit mal quel intérêt peuvent avoir dans un conflit médical un agent de change ou un droguiste. Pour ceux-ci c'est peut-être que les médecins leur étaient sympathiques pour la seule raison qu'ils narguaient le gouvernement. Et la passivité, voire la neutralité bienveillante d'une partie non négligeable de la classe ouvrière s'explique peut-être par la même raison.

Ces exemples m'ont paru propres à illustrer ce propos : qu'il est difficile à qui vit l'événement d'en déceler le sens profond, de dégager le permanent de l'accidentel, le solide du mouvant. Il faut prendre garde aux arbres qui cachent la forêt.

P.-M. DERUZET

LA PAUPÉRISATION RÉELLE

Pour certains réformistes la thèse de la « paupérisation » serait une absurdité. Bien sûr cela en serait une d'affirmer que le sort de ceux qui travaillent a été constamment en se dégradant. Nous nous trouverions alors dans le monde capitaliste devant le phénomène de la paupérisation constante, et absolue par conséquent, des salariés. Mais il serait non moins absurde de nier la paupérisation sous prétexte qu'elle n'est que relative.

La paupérisation relative est la seule réelle. C'est donc la seule qui peut nous intéresser.

LES CHIFFRES.

Il devrait être suffisant de considérer les salaires cités par Guilloré dans la R.P. de février pour fournir la réponse à la question posée. Un salaire mensuel de 860 F. comme salaire le plus élevé dans la meilleure zone et de 528 F. comme salaire le plus bas, ne sont-ils pas actuellement des salaires de misère ? S'ils sont relativement plus bas que ceux de 1936, il y eut incontestablement paupérisation de 1936 à 1964 ou les mots n'ont plus de sens.

Cependant si l'on interroge le militant du rang, le permanent et même l'ouvrier, toutes les réponses concordent. Tout le monde considère qu'il y a eu, au cours des trois dernières décades une amélioration, sensible du sort des travailleurs. Cette concordance des témoignages s'inscrit en faux contre la thèse de la paupérisation relative.

Cependant, si les chiffres ont raison on ne doit leur opposer que des apparences et des impressions. D'autre part, on doit mal raisonner à partir de ces impressions et de ces apparences et mal les interpréter.

Je dirai tout de suite que mes impressions à moi ne sont pas celles que je viens de signaler, et qu'elles tendent plutôt à concorder avec les constatations de Guilloré sur les salaires de la métallurgie. Mon traitement personnel, par exemple, se mesure avec le même nombre de francs, très exactement que dans la cinquième année de ma carrière. Je suis à la fin ! Je suis resté dans la catégorie la plus commune, volontairement d'ailleurs ; celle de l'Instituteur adjoint d'Ecole Primaire à salaire unique. Cependant j'ai gravi les onze échelons réglementaires. Dans un an, à ma retraite, loupant probablement la fameuse dernière année de « direction » je vivrais exactement avec les quelques billets de 10 F. que je touchais en sortant de l'Ecole Normale.

De deux choses l'une, ou les francs actuels ont une valeur plus élevée que ceux de 1933 ou l'échelle aux onze échelons est une échelle sous-marine qui s'enfonçait dans les sables mouvants au fur et à mesure que je la gravissais puisque je me trouve toujours au niveau de ce que je considère comme la surface de la mer, parmi les salariés que je qualifierais de : moyens. Cela ne tendrait-il pas à dire que les jeunes qui en sont à l'échelon de départ prennent ce départ à un niveau inférieur à celui où je l'ai pris ?

Ce qui est probable pour les camarades de ma corporation, s'il n'est pas trop désuet de les appeler ainsi, l'est encore plus pour ceux des corporations voisines. J'ai connu des copains du Bâtiment, du Textile de la S.N.C.F., par exemple, dont les salaires, à âge égal, étaient beaucoup moins éloignés du mien en 1936, qu'ils le sont aujourd'hui. Quelques centaines de francs seulement différenciaient mon traitement de celui du copain d'un atelier S.N.C.F. Différence certainement très inférieure à celle qui se détecte maintenant entre mon salaire et le meilleur salaire de la métallurgie enregistré par Guilloré. D'autres enquêtes syndicales, dans « Syndicalisme », magazine C.F.T.C., par exemple, confirment mes propres déductions. Mon salaire est plus du double de celui du camarade S.N.C.F. cité : 620 F. tout compris en octobre 63. Ce camarade était pourtant un privilégié dans une équipe au salaire moyen de 480 F. Quand ces gens ont payé un modeste loyer (oh très modeste !) 100 F. par mois, il leur reste 380 F. pour tous les besoins de la vie. Ce salaire est parfois un salaire unique au foyer.

Si nous ne concluons pas à une paupérisation relative et réelle, à quelles illusions d'optique nous laissons-nous prendre ?

LES ILLUSIONS DU PROGRES TECHNIQUE ET SOCIAL.

Certaines marchandises sont actuellement mieux distribuées et d'un coût relatif inférieur. Certaines formes d'organisation sociale se sont améliorées. Le standard de vie dans ces conditions meilleures ne dépend pas du seul pouvoir d'achat. Le progrès technique et les progrès sociaux ont rendu plus généralement accessibles des produits et des équipements qui ne l'étaient pas toujours quand ils existaient déjà dans le passé. Ils en ont aussi créé et réparti de nouveaux, qui dans le passé n'existaient pas.

Ce sont les deux déterminants de nos illusions. Au temps où Emile Zola écrivait « Germinal » ou l'« Assommoir » les moralistes officiels consolaient les prolétaires, ou s'employaient à le faire en leur parlant de leur santé, de leur force physique, et autre don de Dieu ! Ceux d'aujourd'hui se réjouissent pour lui, et lui avec eux, très souvent d'ailleurs, de le voir vivre au temps du développement technique qui permet de jouir de la télévision, du vélosolex, de la 2 CV, de la tente en toile, et des 50 m2 de propriété bâtie, WC compris, dans un monde où, en fin de compte, ces « conquêtes » représentent pour tout homme, et en particulier pour celui qui travaille, un minimum jusqu'aussi indispensable que le lui sont ses quatre membres.

Il est évident qu'il faudrait mesurer comparativement à ce que l'on peut acheter, dans les conditions actuelles, avec les salaires actuels ce que l'on pouvait acheter il y a trente ans avec les salaires d'il y a trente ans, dans les conditions d'il y a trente ans, et aussi considérer ce que l'on achetait alors et que l'on n'achète plus. Combien de livres, de conférences, de séances de cinéma, de théâtre remplace l'étroit écran de la télé ? Combien de parcours en tramway, en car, en chemin de fer remplace la 2 CV. Combien de promenades, casse-croutes, de repas au restaurant, de réunions de familles ou d'amis, remplacent les congés sous la tente ? Y a-t-il dans tous les cas et constamment dans ces constatations, certitude de progrès qualitatif ? A l'aide de quelles privations dans certaines branches de l'économie domestique se soldent les assurances, les notes à crédit, les réparations inattendues, les mensualités de l'appartement ? De quelles dépenses nerveuses, de quels surcroits de soucis, de quelles pertes de liberté, de quelles régressions se paient souvent les luxes standards qui sont aussi des nécessités : toutes ces machines bruyantes « à gagner du temps » qui en consomment plus qu'elles n'en apportent et tendent à installer les cadences infernales et les obsessions de la vie moderne jusque dans les quelques heures hebdomadaires concédées à la vie individuelle ou familiale.

Si nous sommes sortis, dans nos pays de l'époque de la misère physiologique et de la hantise de la faim, l'exploitation de l'homme par l'homme pourrait se mesurer aujourd'hui en unités de déperdition nerveuse comparée pour les salariés et leurs exploiteurs anonymes, dans celle universellement payée comme rançon au progrès technique non socialisé. Cette déperdition se traduirait toujours en heures de travail et en montants des salaires.

Le comble c'est l'affirmation assez courante qui circule dans les milieux militants et qui retournant la critique qui leur est parfois formulée confond l'essoufflement de l'adaptation aux nouvelles formes de paupérisation avec un embourgeoisement du prolétariat.

LE SALAIRE DE L'HOMME LIBRE.

Quant aux organismes sociaux améliorés et aux garanties relatives qu'elles octroient, y compris la Sécurité Sociale, il y aurait beaucoup à dire sur elles. Il faut que ce soit Claude Harmel, l'antisyndicaliste révolutionnaire proclamé, qui nous le rappelle. Entre autres, que le seul niveau de vie à considérer pour nous est celui d'un Homme libre (Bien être et Liberté). Pour le salarié ce niveau de vie dépend donc d'abord et surtout, pour ne pas dire uniquement, de cette partie de son salaire effectif libérée en partie il est vrai par son salaire différé. Il dépend de cette partie de son salaire qu'il gouverne effectivement à son gré, qui pa rlà cesse en partie d'être un salaire, mais un moyen effectif de vivre. Le niveau de vie d'un Homme libre ne dépend donc pas des salaires différés qui n'améliorent sa vie qu'en dehors de sa propre capacité à l'organiser et à en disposer, donc à la manière dont peut être amélioré la vie d'un sujet.

Pour que nous ayons la certitude de l'amélioration du niveau de vie et pour que nous puissions nier la paupérisation relative il faudrait donc que nous puissions affirmer que non seulement les salaires ne se sont pas maintenus à peu près au même taux pendant les trente dernières années mais que ce taux a effectivement augmenté par rapport aux profits capitalistes de telle manière que la majeure partie des salariés peut répondre à des sollicitations considérablement amplifiées. Il faudrait donc que la majeure partie des salariés puisse disposer par rapport à l'ensemble des sollicitations du marché et de la technique actuelle d'un **salaire libre** au moins égal à celui dont il disposait par rapport à l'ensemble des sollicitations du marché et de la technique de 1936.

Il faudrait en plus, ne pas oublier le problème du temps disponible pour jouir de ce qu'on achète.

Ce qui nécessiterait non moins incontestablement par surcroît, une diminution relative du temps de travail par rapport à 1936.

Je crois que l'ensemble de ces critères nous permet de conduire non seulement à un certaine paupérisation mais plutôt à une paupérisation certaine.

CEPENDANT, LES OPTIMISTES ONT RAISON.

La conclusion que nous venons de formuler n'est cependant pas désespérante. Elle ne suffirait nullement à faire douter les optimistes de leur impression tenace d'une amélioration relative à l'opposé de celle que nous avons tenté de situer. Cette impression d'amélioration relative n'est pas seulement un mirage en effet. Elle ne doit pas être déterminée seulement par les illusions du progrès technique ou social.

La relativité de la paupérisation peut s'apprécier selon un tout autre angle de vue. S'il y a une baisse relative du niveau de vie de l'homme libre dans la société, ce qui peut paraître justement paradoxal c'est qu'il n'ait pas été beaucoup plus considérable. Dans la société technocratique pyramidale, avec son éventail sans cesse plus ouvert de catégories, ses concurrences entre salariés et contre ces organisations de salariés, ses étatismes, ses longues périodes totalitaires, ses fascismes larvés ou déclarés, ses rationalisations industrielles, ce qui peut paraître

extraordinaire c'est que nous n'ayons pas vérifié au contraire le bien-fondé des prophéties les plus pessimistes. Ce que Jacques London avait depuis longtemps prévu dans un tel contexte ce n'était pas seulement la paupérisation relative, mais le régime du « Talon de Fer » pour le « Peuple de l'Abîme ». On sait que cette vision romanesque géniale a servi de magasin à métaphores pour nombre de nos classiques sociaux. Rappelons seulement, en passant, les écrits-types de Simone Weil et feuilletons la collection de la « Révolution Prolétarienne » de 1932 à 1948 à peu près. Si l'on considère la nuit du Moyen-Age que le prolétariat a cotoyé à plusieurs reprises on peut en effet considérer qu'il y a un formidable redressement de sa condition. J'avoue que je ne suis pas capable de déterminer ce qui fut, dans ce redressement, souvent renouvelé in extremis, la part, certainement importante, du rôle de ses organisations, celle des luttes spontanées, celles qui ne furent que les simples effets des luttes de forces économiques et sociales antagoniques mais extérieures au prolétariat.

Notre conclusion sur la paupérisation varie donc suivant que nous jugions l'évolution de la condition prolétarienne par rapport à ce qu'elle aurait pu être dans le meilleur ou à ce qu'elle aurait dû être dans le pire très possible des cas.

J'avoue aussi n'avoir trouvé encore nulle part dans l'information qui m'a été accessible la rigueur, qu'il faudrait pour éviter les erreurs d'interprétation qui déterminent nos oscillations, nous font prendre la paupérisation relative pour un relatif progrès, ou, en sens inverse, nous privent comme le prolétariat lui-même et ses organisations de la capacité d'une pleine utilisation de moyens dont nous n'apprécions encore que très empiriquement les possibilités probablement beaucoup plus importantes.

Jean DUPERRAY

LETTRE DU VENEZUELA

L'ÉTAT CRÉE LA NATION

Deux impressions naissent de la lecture de la presse, de la fréquentation des milieux politiques et syndicaux, confirmées bientôt par la connaissance plus directe des régions de l'intérieur : l'isolement, le déclin et la liquidation du terrorisme dans les villes comme dans les zones rurales ; l'essor économique, mal équilibré, secoué par des à-coups, mais puissant.

Au style Romulo Betancourt, mélange d'habileté manœuvrière (ne pas provoquer les « facteurs de pouvoir » liés au passé : l'armée, l'église, les familles terriennes) et de fermeté (construire une structure administrative nouvelle, imposer les règles du jeu démocratique, utiliser les ressources du pétrole pour échapper aux servitudes de la monoproduction), a succédé depuis quelques mois le style Leoni, plus paternel, bon enfant, moins partisan, ouvert à toutes les collaborations. Betancourt gouvernait, conservant sans cesse l'initiative ; Leoni arbitre.

Pendant des mois, le régime constitutionnel nouveau, appuyé par deux grands partis — **Accion Democratica**, nationalisant et socialisant, et **Copei**, social-chrétien — a livré bataille aux partisans de la « voie courte », qui devrait donner le pouvoir aux équipes de jeunes intellectuels hypnotisés par l'exemple castriste. Des scissions successives amputèrent A.D., le parti de Betancourt, de ses cadres jeunes, de ses dirigeants paysans, d'une partie de ses militants syndicaux. A mesure que la vague de violence montait, que les attentats se multipliaient dans les centres urbains et que les guerrillas s'installaient dans la plaine et dans la montagne, les partis qui soutenaient le régime passaient à une prudente opposition, comme ce fut le cas notamment de l'Union Républicaine Démocratique de Jovito Villalba, dont le programme pourtant ne différait guère de celui voulu par le gouvernement. Au cours du second semestre 1963, les agents de police de Caracas n'osaient plus patrouiller, se réfugiaient dans les encoignures des portes, disparaissaient à la nuit tombée. Pour 800 bolivares par mois, ils préféraient sauver leur peau, et se mettre à l'abri des équipes terroristes qui les mitraillaient en pleine rue.

Pourtant, la vague terroriste ne l'emporta pas. Dans les campagnes, les travailleurs de la terre demeuraient fidèles à Betancourt, et dans les villes, la scission syndicale, suscitée par le parti communiste, et le MIR (Mouvement de gauche révolutionnaire, né de la scission d'A.D.) ne prospérait pas.

L'armée, que l'extrêmiste espérait lasser, conservait une attitude légaliste. Betancourt savait que le danger vrai n'était pas la victoire des terroristes, mais un coup d'Etat militaire qui eut ouvert la voie à « l'extrême gauche » en lui fournissant l'appui d'un mouvement populaire. Seuls des groupes d'officiers ultra-nationalistes tentèrent des insurrections localisées, mais pour appuyer la campagne terroriste. En un mot, la tentative de prise du pouvoir par la violence se transformait en aventure, sans soutien des masses ouvrières et paysannes. Le mot d'ordre de boycott des élections, qui devait donner la mesure des influences vraies, marqua l'échec flagrant du P.C. et du M.I.R.. Le jeu de la démocratie parlementaire avait réussi, dans d'invraisemblables conditions.

Il ne resta bientôt plus, pour propager les thèses de la « voie courte », que les noyaux d'étudiants retranchés dans l'Université centrale de Caracas, abrités par les lois d'autonomie universitaire, des équipes d'action directe qui ne fonctionnent plus que pour se maintenir financièrement en vie, des noyaux de guerilla sans combativité et qui progressivement se rendent ou se font prendre. Retraits et exclusions ne laissent plus au terrorisme qu'un squelette d'appareil. Le P.C., qui n'avait jamais été très chaud pour la tactique de putsch, et qui ne l'avait admise que pour ne pas perdre son prestige d'avant-garde révolutionnaire, a décroché. Le M.I.R. est en crise.

Comprendre cet épisode n'est possible que si l'on tient compte que la société vénézuélienne est d'une extrême fluidité. Il n'y existe ni bourgeoisie traditionnelle, ni paysannerie solide, ni classe ouvrière formée. Les congrès des Fédérations patronales montrent à quel point négociants d'export-import, industriels travaillant avec les crédits et sous la protection de l'Etat, financiers avides de spéculations rapides suivent des voies contradictoires. Les assises d'organisations paysannes comprennent davantage de fonctionnaires politiques que de travailleurs de la terre. La Confédération des Travailleurs du Vénézuéla est un puissant appareil d'administrateurs syndicaux dont le fonctionnement dépend bien plus des subventions d'Etat que des volontés exprimées par les membres cotisants (les cotisations sont du reste retenues en général sur la feuille de salaire).

Cette non cristallisation des classes fait contraste avec le pouvoir et les moyens de l'Etat, détenteur des ressources essentielles qui sont celles du pétrole. L'Etat distribue un budget énorme, octroie les crédits, place la main-d'œuvre, suscite les entreprises, organise la réforme agraire, crée de toutes pièces une nation nouvelle.

Ce n'est pas à une transformation d'un Vénézuéla ancien que l'on assiste, mais à la fabrication d'un Vénézuéla nouveau, qui laissera son prédécesseur se racornir et disparaitre. Il n'y a pas passage d'une société à une autre, progressive et par éta-

pes, mais coexistence de deux sociétés, l'une condamnée à la mort, l'autre se construisant par le haut.

D'où l'importance des luttes politiques, dont l'enjeu est le contrôle des ressources nationales, la pression sur les ministères et les administrations. La tentative de type castriste visait à une prise en main de toutes les ressources, en élliminant les sociétés étrangères — nord-américaines surtout — qui pompent le pétrole, et en misant sur les possibilités d'aide, de commerce et de crédits du monde « socialiste ». L'échec, sur le plan économique, de l'expérience cubaine, a beaucoup contribué à refroidir l'enthousiasme des partisans de la formule fidéliste. Le relatif succès des entreprises lancées par l'Etat présidé par Betancourt hier, par Leoni aujourd'hui : création d'industries nouvelles, mise en valeur des ressources naturelles — barrages, minerai de fer —, prolifération des emplois officiels ou para officiels, offre à la même couche sociale qui a fourni des troupes à l'extrémisme, de solides perspectives d'avenir. D'où le ralliement compact des « classes moyennes » et des intellectuels au jeu parlementaire.

Car, que l'on ne s'y trompe pas, entre l'opposition terroriste et le personnel du gouvernement démocratique, il y a plus de parenté sociale que la violence des polémiques ne le laisse supposer.

(25 Juin 1964)

LETTRE DU CHILI

CHRONIQUE D'UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE

C'est bien entre le candidat social-chrétien, Salvador Allende, et le candidat démocrate-chrétien, Eduardo Frei, que se livrera le combat final pour la présidence de la République, le 4 septembre prochain. Le troisième candidat, Julio Duran, ne figure dans la bagarre que pour éviter la liquidation de son parti, le parti radical. Toute la droite traditionnelle, conservateurs et libéraux, s'est effondrée.

Le pays a besoin de grandes et profondes réformes — celle de la propriété et de l'exploitation de la terre en premier lieu. Il s'agit de savoir, pour s'en tenir au côté sérieux de la question, comment les applliquer et avec la participation de quelles organisations. De même qu'il s'agit de savoir, par le biais du problème du cuivre, de quel côté penchera le Chili dans le domaine de la politique internationale.

Ces questions essentielles sont en passe de disparaître sous l'avalanche des polémiques. La campagne électorale, qui dure depuis un an environ, a pris les allures des jeux de cirque. Les attaques personnelles se multiplient, en même temps que les mots d'ordre du début, clairs et impérieux, se diluent dans les mille considérations propres à chiper des voix à l'adversaire. Ainsi, depuis que les partis de droite ont décidé de conseiller à leurs partisans de voter pour Frei comme un mal mineur, la propagande du F.R.A.P. — Front d'Action populaire — s'est déchaînée pour désigner le candidat social-chrétien comme l'homme de la réaction. De leur côté, les démocrates-chrétiens accusent Salvador Allende de cacher son jeu : il parle de démocratie, mais sa campagne électorale est orchestrée par le Parti communiste.

Les manœuvres se multiplient. Par exemple, un groupe de militants socialistes s'est détaché du Parti dirigé par Ampuero, l'accusant d'être manipulé par les communistes. Le leader de ce courant, Grez, a organisé un congrès, créé un nouveau parti, demandé son affiliation à l'Internationale socialiste, et a donné son appui à la candidature de Frei... Côté Allende — dignitaire de la maçonnerie — un mouvement catholique allendiste a été organisé. Et le malheureux parti radical est sollicité, pressé, forcé pour qu'il fournisse un peu de ses troupes à l'un ou l'autre candidat ayant une chance de l'emporter. Le dernier épisode des luttes intérieures dans les rangs radicaux a été l'expulsion d'un sénateur, Madariaga, coupable d'avoir mené campagne publiquement en faveur du F.R.A.P.

Tous ces incidents ne doivent pas faire oubier que les appareils de parti, moins dupes que les électeurs et pour cause, travaillent dans un autre domaine, moins publicitaire. Aux élections syndicales de services et d'entreprises, les démocrates-chrétiens avancent. Dans d'autres industries, les communistes éliminent — fraternellement — les directions socialistes. Quand la direction du Parti socialiste tente, par un communiqué ou une déclaration, de préciser quelques points de divergence avec le P.C., celui-ci qui contrôle l'imprimerie où s'édite le journal pro-socialiste, élimine le texte...

Un point curieux, c'est l'absence de la bourgeoisie chilienne de la lutte électorale. Le président sortant, Jorge Alessandri, a fourni dans son dernier exposé officiel une défense de son œuvre qui fleure bon le libéralisme classique et a durement attaqué la politique de ses deux éventuels successeurs. Le quotidien le plus important « El Mercurio » de Santiago, lié aux groupes financiers, publie des éditoriaux où les problèmes les plus lointains sont évoqués et où les finesses des querelles politiques sont longuement analysés, mais où ne se pose jamais aucune question sociale chilienne fondamentale.

Pour faire l'équilibre, il est bon de remarquer que du côté ouvrier, et notamment du côté syndical, le même silence, la même absence est de rigueur.

(20 mai 1964)

Les coopératives laitières aux Etats-Unis

Les Etats-Unis se disent le pays de la « libre entreprise ». Ils sont en fait le pays des trusts, c'est-à-dire de la concentration la plus poussée. Combattre les trusts en revenant en arrière vers l'entreprise individuelle est une utopie que la loi anti-trust a suffisamment démontrée. Le seul moyen de supprimer les trusts, c'est la collectivisation. Celle-ci peut revêtir plusieurs formes, dont l'une est la coopération.

Les coopératives existent aux Etats-Unis et s'y développement, comme s'y développe aussi la propriété publique.

Le hasard d'une lecture nous a fait tomber sur les statistiques suivantes relatives aux coopératives laitières aux Etats-Unis. Il est intéressant de constater que dans ce domaine le secteur coopératif est aussi important que le secteur privé.

	Secteur Coopératif	Secteur Privé
Lait de consommation	59	41
Crème	43	57
Beurre	58	42
Fromages frais	7	93
Autres fromages	23	77
Lait en poudre écrémé	74	26
Crème glacée et glaces	4	96

D'après ce tableau, la production moyenne des coopératives laitières représente 38,3 % de la production totale. Pour trois produits, les coopératives ont une production supérieure à celle du secteur privé : le lait de consommation avec 59 % contre 41 % au secteur privé, le beurre avec 58 % contre 42 % et le lait en poudre écrémé avec 74 % contre 26 %.

A travers les LIVRES

LE MAIRE DU PALAIS

par Maurice Lime, aux Nouvelles Editions Debresse, 38, rue de l'Université, Paris.

Quand « le maire du palais », hier serviteur en chef du roi, prend une telle place et une telle importance qu'il en vient à supplanter son maître, devenu « roi fainéant », et à le détrôner tout bonnement, alors commence une nouvelle ère de la monarchie. Et nous savons tous qu'il ne s'agit pas seulement d'un changement de personnel dirigeant, mais qu'au contraire cette substitution de personne n'est que l'aspect public d'une transformation plus profonde qui tient à la production et à la gestion des richesses, aux classes sociales et à leurs rivalités.

Voici une entrée en matière bien pesante pour la critique d'un livre qui se lit sans effort. Quoi que l'on puisse penser de l'œuvre de Maurice Lime, on ne dira jamais que son style est pesant. Il est simple, direct ; il est de ceux qui, pour dire qu'il pleut, disent : il pleut. Son style, Lime l'a même affûté depuis que, sans quitter le monde vivant de la production industrielle, il nous décrit le milieu des technocrates plutôt que celui des ouvriers, auquel il a consacré ses meilleurs ouvrages antérieurs.

Je ne crois pas qu'il existe d'autres romans prenant pour cadre et pour personnages l'usine moderne et les différents types humains qui s'y agitent. Dans « Les belles journées », Lime nous avait fait revivre, débarrassée des travestis et des mythes, l'épopée ouvrière de Juin 1936, dont les travailleurs d'aujourd'hui conservent encore, souvent sans le savoir, une partie des conquêtes. Dans « Métro, Place des Fêtes », il nous avait montré le sort du militant ouvrier, séparé, par sa fidélité même, des organisations auxquelles il s'était dévoué. Dans son dernier livre, « Le Maire du Palais », Lime met en scène un personnage nouveau, dont tout le monde parle sans le bien connaître, et que l'auteur semble avoir fréquenté d'assez près pour qu'il nous le rende proche, ni vraiment sympathique, ni vraiment hostile, un « autre » seulement, mais un homme.

Quel est cet homme ? Gallard, un jeune ingénieur, un « gad'zarts » qui, pour le moins, a mal tourné dans ses premières aventures politiques. Il était hier dans la L.V.F. C'est un lourd boulet à traîner et une marque dans le dos qu'il est difficile d'oublier. C'est pourquoi sans doute, en dépit de toute sa bonne volonté, Gallard entretient chez nous une sorte de gêne, impression accentuée par le fait que l'auteur a pris le parti d'en faire à la fois le héros et le narrateur de son roman. Il s'exprime à la première personne, Cela m'a fait secouer la tête plusieurs fois quand il me semblait qu'ainsi il voulait me faire entrer dans son jeu. Certes, l'expérience lui a appris beaucoup ; il est revenu de bien de ses erreurs de jeunesse. Il en garde le pli cependant. Cela se révèle à certains traits ; par exemple, le racisme dont il fait preuve à l'égard des Nord-Africains, en tout cas, d'un Nord-Africain, Ben Assef, choisi délibérément comme aussi peu sympathique que possible.

Mais, à la manière habituelle de l'auteur, ce Gallard est très bien découpé, à coups de serpe énergiques, et nous le suivons très bien dans ce milieu technocratique où il fait son entrée. Cette entrée, cette attente de la prise de contact avec la nouvelle classe, Lime l'exprime ainsi : « **Mon excitation était celle du chasseur approchant le grand fauve, et du sportif en forme avant l'épreuve ; elle décuple mes forces, accélère mes réflexes, me pousse à la témérité** ». Gallard, directeur de production d'une grande firme industrielle internationale, se trouve aux prises avec la matière et avec les hommes, ceux de son nouveau milieu, les technocrates, divisés par d'impitoyables luttes internes, et ceux qui composent les exécutants, les ouvriers, dont l'auteur détache le personnage de Lenoir, militant sans peur et sans reproche ; Lenoir, qu'il idéalise peut-être un peu trop, pour que nous sachions bien de quel côté penche son cœur. Lenoir est irréprochable : « **sa morale**, écrit l'auteur, **participait encore de cette éthique ouvrière qui avait fait la grandeur de l'anarcho-syndicalisme, mais dont il ne restait pas grand-chose dans notre pays déchiré par la guerre, l'occupation, la résistance et les luttes politiques...** ». Ce qui est étonnant, justement, et ce qui mériterait d'être étudié à fond par un romancier comme Lime, c'est qu'il en reste quelque chose... Si cette flamme brûle encore, malgré toutes ces épreuves, qu'est-ce qui pourrait l'éteindre ?

J'ai dit que Gallard, technocrate encore mal dégrossi mais qui montre des aptitudes certaines, j'ai dit que Gallard était aux prises avec les hommes. Il l'est aussi avec les femmes. Cela ne nous étonnera pas sous la plume de Lime dont les personnages mâles sont généralement très portés sur les jeux et entrelacs de l'amour. Gallard ne s'en prive pas et il ne nous en cache rien. Mais ne croyez surtout pas que, dans ce roman, les femmes, ouvrières, secrétaires moulées ou épouses de hauts technocrates, sont seulement des servantes passives du mâle ambitieux. Elles jouent un rôle, et un des premiers rôles, dans le drame de cette nouvelle époque de la société industrielle, l'ère des organisateurs.

LES ASSASSINS DE KENNEDY

(par Thomas Buchanan, chez Julliard)

Qui a tué Kennedy ? La question reste posée, et elle est lourde. Lourde pour la société américaine dans son ensemble, pour cette partie de cette société suspectée derrière son masque d'honorabilité hypocrite, lourde pour la police et ses mœurs, mais lourde aussi pour tous les hommes de pensée libre, ceux qui aiment la vérité et la paix. Sera-t-il reconnu que la classe dirigeante des Etats-Unis n'a pas pu, c'est-à-dire n'a pas voulu, faire la lumière sur l'assassinat de son Président, avouant par là sa complicité, reconnaissant par là que c'est parmi elle que sont cachés les assassins ?

Thomas Buchanan est un « Américain tranquille » qui a penché son esprit scientifique sur les dessous de ce sombre drame qui ne peut laisser personne tranquille. Il a refait l'enquête. Que dis-je ? Il a fait l'enquête que la police a refusé de faire, qu'elle a étouffée. Il l'a menée avec une logique démonstrative. Au terme de la lecture, on n'est peut-être pas convaincu que toutes les hypothèses avancées par l'auteur sont exactes, mais on est convaincu que toutes les affirmations qui ont été faites par la police, par les « autorités », sont fausses.

Thomas Buchanan commence par une rétrospective des assassinats présidentiels aux Etats-Unis. Kennedy est le quatrième président qui tombe sous les coups d'un assassin (ou de plusieurs assassins). Il paraît que pour l'Américain moyen — conditionné comme peut l'être le Français moyen — il n'y a jamais eu d'assassinat politique aux Etats-Unis. Ceux qui ont tué Lincoln, Garfield, Mac Kinley étaient des fous. Buchanan n'a aucune peine à montrer qu'il n'en est rien. Oswald non plus, n'était pas fou. Tout au plus, un de ces « bons à tout, propres à rien » comme en laissent les guerres, grandes et petites. Nous en avons eu notre suffisance avec certains « paras » de l'Indochine et de l'Algérie. D'ailleurs, Oswald est-il coupable ? Aux Etats-Unis même, certains le tiennent pour innocent. L'opinion de Buchanan, c'est qu'il faisait partie du complot, mais qu'il n'était qu'un comparse. Quant à Ruby, qui tua au moins une fois, Ruby, ce « copain » des policiers de Dallas et ce gangster chevronné, il est, lui aussi, un complice certain.

Les éléments de l'enquête personnelle de Thomas Buchanan ont été versés à la Commission Warren, chargée de faire la lumière sur le crime de Dallas. Depuis plus de sept mois, elle n'a pas encore donné le moindre signe public de son activité. Encore une fois, qui a tué Kennedy ?

R. G.

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 1er JUIN. — Attentat à Alger contre la villa de Ben Bella.

A l'O.N.U., débat sur la plainte cambodgienne contre les Etats-Unis.

Arrestation d'étudiants à Séoul (Corée du Sud).

A **Jérusalem**, congrès des Palestiniens arabes.

Au **Néguev**, arrestation de militants syndicalistes à la suite de manifestation ouvrière.

A **Decazeville**, manifestation publique contre licenciement de mineurs.

MARDI 2. — Le congrès **indien** désigne M. Shestri comme successeur de Nehru.

Au Congo ex-belge, avance des rebelles de Kiwu.

A Hagondage (Moselle), 5000 grévistes à la société de sidérurgie.

MERCREDI 3. — Graves désordres à **Séoul** (Corée du Sud).

VENDREDI 5. — Mouvement d'occupation d'usines en **Argentine**.

Congrès de l'Union de **la Jeunesse communiste** et de **l'Union des Jeunes Filles de France à Paris** et à **Argenteuil**.

Ordre de réquisition des **contrôleurs** de la navigation aérienne.

LUNDI 8. — A **Léningrad**, rencontre de **Tito** et de **M. Krouchtchev**.

A Paris, réunion du **Club des Jacobins** et d'autres organisations.

A Roubaix, congrès de la **Fédération nationale C.G.T.**

A Royan, congrès du **Centre des Jeunes Patrons**.

MARDI 9. — **Au Brésil**, l'ancien président **Kubitschek** privé de ses droits civiques pour deux ans.

Le chancelier allemand **Erhard** au Canada et aux Etats-Unis.

A **Clichy**, congrès de la Fédération des **Cheminots F.O.**

MERCREDI 10. — La **Chine populaire** réclame une conférence à quatorze sur le Laos.

Au **Conseil de Sécurité**, une motion contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Par 240 voix contre 256, l'Assemblée nationale supprime le **droit de grève** à certains spécialistes de la sécurité aérienne.

JEUDI 11. — Voyage du Président de la République en **Picardie**.

Elections professionnelles chez Michelin et chez Berliet, progression de la **C.F.T.C.**

VENDREDI 12. — Traité d'amitié et d'assistance signé entre **l'U.R.S.S.** et **l'Allemagne orientale**.

En Floride et en Alabama (U.S.A.), trois leaders intégrationnistes arrêtés.

En **Guyane Britannique**, attentat à la bombe. Plusieurs morts.

Grève de 48 heures des cheminots **italiens**, organisée par la seule C.G.T. (de tendance communiste).

SAMEDI 13. — Arrestation d'un officier français par les autorités **algériennes**.

Par 272 voix contre 113 et 86 abstentions, l'Assemblée nationale vote la **réorganisation de la région parisienne**.

LUNDI 15. — A Varsovie 4e congrès du **Parti Communiste polonais** (5 ans après le 3e).

A Lyon, fin du congrès de la **Fédération C.F.T.C. des industries chimiques**.

A Liège, fin du congrès de la **Confédération Internationale des Syndicats chrétiens**.

A **Alger**, embarquement des derniers militaires Français.

MARDI 16. — **Aux Etats-Unis**, dans sept Etats, grève surprise des **cheminots**.

Nombreuses grèves au **Canada**.

MERCREDI 17. — Bothereau (ancien secrétaire général F.O.) et Bouladoux (président honoraire de la C.F.T.C.) sont nommés conseillers d'Etat.

Grèves dans la région de Saint-Sébastien (Espagne).

VENDREDI 19. — Au conseil de Sécurité de **l'O.N.U.**, résolution contre l'apartheid votée à l'unanimité moins 3 abstentions : France, U.R.S.S., Tchécoslovaquie.

Au Congo ex-belge, nouveaux troubles militaires dans le Kivu et le Nord-Katanga.

SAMEDI 10. — Le **Sénat des Etats-Unis** adopte le projet de loi accordant les droits civiques aux **Noirs**.

Avertissement des **Etats-Unis à la Chine**, sur la gravité de la situation dans le Sud-Est asiatique.

LUNDI 22. — **A Madrid**, procès de l'écrivain Dionisio Ridiuejo.

MARDI 23. — Par 153 voix contre 42, le **Sénat repousse** le projet retirant le **droit de grève aux contrôleurs** de la navigation aérienne.

MERCREDI 24. — A **Saïgon (Vietnam-Sud)**, le général Maxwell Taylor remplace M. Cabot Lodge comme ambassadeur des Etats-Unis.

JEUDI 25. — Moïse Tschombé regagne **Léopoldville** (Congo ex-Belge).

Grève de la **navigation aérienne**.

VENDREDI 26. — Par 138 voix contre 116, le **Sénat** a repoussé le projet de réorganisation de la région

SAMEDI 27. — Démission du **gouvernement italien**. parisienne.

Trois militants intégrationnistes disparus au Missisipi, où intervient le gouvernement fédéral.

LUNDI 29. — **A Prague**, conférence chrétienne pour la Paix.

MARDI 30. — Démission de **M. Adoula**, premier ministre du **Congo ex-belge**.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE JUIN 1964

RECETTES

Abonnements ordinaires	268,—	
Abonnements de soutien	232,40	
		500,40
Souscription		28,—
Vente au numéro		34,50
Vente des brochures		8,80
Publicité		100,—
Divers		25,98
Total des recettes		697,68
En caisse à fin mai		1.432,21
		2.129,89

DEPENSES

Frais généraux	75,—
En caisse à fin juin :	
Chèques postaux	2.054,89
	2.129,89

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Marcel Bavard (Côte-d'Or), 30 ; René Courdavault (Charente-Maritime), 50 ; Ugo Fedeli (Italie), 32,40 ; Maurice Fradin (Paris), 30 ; Daniel Guérin (Bouches-du-Rhône), 30 ; Raymond Guilloré (Seine), 30 ; Gustave Stern (Seine), 30. — Total : 232,40 F.

LA SOUSCRIPTION

G. Chestier (Cher), 2 ; Etienne Chevance (Côtes-du-Nord), 3 ; Jean Laplaud (Charente-Maritime), 3 ; Charles Patat (Paris), 20. — Total : 28 F.

Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris 12e. **Le gérant : Roger HAGNAUER.**
Travail exécuté par des ouviers syndiqués.